



Conseil d'examen
du prix des médicaments
brevetés

Patented
Medicine Prices
Review Board

GÉNÉRIQUES



MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES AU CANADA, 2014

Le système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits

SNIUMP

Canada 

Au sujet du CEPMB

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) est un organisme indépendant qui détient des pouvoirs quasi judiciaires. Il a été créé par le Parlement en 1987.

Le CEPMB est investi d'un double rôle : veiller à ce que les prix auxquels les brevetés vendent leurs médicaments brevetés au Canada ne soient pas excessifs et rendre compte des tendances relatives aux prix de vente de tous les médicaments ainsi que des dépenses en recherche et développement (R-D) effectuées par les titulaires de brevets pharmaceutiques.

Initiative du SNIUMP

Le Système national d'information sur l'utilisation des médicaments prescrits (SNIUMP) est une initiative de recherche mise sur pied par les ministères fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé en septembre 2001. Il s'agit d'un partenariat entre le CEPMB et l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

Cette initiative a pour objectif de fournir aux décideurs et aux gestionnaires de régimes publics d'assurance-médicaments des analyses critiques des prix des médicaments d'ordonnance, de l'utilisation de ces médicaments et des tendances relatives à leur prix, et ce, afin que les responsables du système de soins de santé canadien disposent de renseignements plus complets et plus exacts sur l'usage des médicaments d'ordonnance et sur les sources de pression sur le financement.

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés dans le cadre de l'initiative du SNIUMP.

Le CEPMB tient à souligner les contributions suivantes :

- les membres du Comité consultatif du SNIUMP pour leur supervision spécialisée et leur orientation dans le cadre de la rédaction du présent rapport;
- le personnel du CEPMB pour sa contribution au contenu analytique du présent rapport :
 - Orlando Manti – économiste principal
 - Tanya Potashnik – directrice, Analyse économique et politique
 - Elena Lungu – gestionnaire du SNIUMP
 - Carol McKinley – conseillère en communications
 - groupes scientifiques et de communication du CEPMB.

Avis de non-responsabilité

Le SNIUMP est une initiative de recherche qui fonctionne indépendamment des activités de réglementation et de présentation de rapports du CEPMB. Les déclarations et les opinions exprimées dans le présent rapport du SNIUMP ne représentent pas la position officielle du CEPMB.

Bien qu'ils soient en partie fondés sur des données obtenues sous licence à partir de la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG, les énoncés, les résultats, les conclusions, les points de vue et les opinions présentés dans ce rapport sont exclusivement ceux du CEPMB et ne sont pas imputables à IMS AG.

Publié par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, février 2016

Le document *Génériques360 : Médicaments génériques au Canada, 2014* est offert en format électronique à l'adresse suivante : www.pmprb-cepmb.gc.ca.

This document is also available in English under the title: *Generics360: Generic Drugs in Canada, 2014*.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Centre Standard Life

C.P. L40

333, avenue Laurier Ouest

Suite 1400

Ottawa (Ontario) K1P 1C1

Téléphone : 1-877-861-2350

613-952-7360

Télécopieur : 613-952-7626

ATS 613-957-4373

Courriel : pmprb@pmprb-cepmb.gc.ca

Web : www.pmprb-cepmb.gc.ca

ISSN 2369-9051

N° cat. : H79-9F-PDF

Sommaire

Historiquement, les prix des médicaments génériques au Canada sont relativement plus élevés que les niveaux des prix pratiqués à l'étranger. Grâce à la mise en œuvre de politiques d'établissement des prix des médicaments génériques, les provinces sont parvenues à réduire le prix des médicaments génériques pour tous les Canadiens et à réaliser d'importantes économies. Bien que ces politiques aient réduit l'écart entre les prix des médicaments génériques du marché canadien et ceux des marchés étrangers, les prix dans les autres pays continuent d'être plus bas.

Génériques360 est une série de rapports rédigés par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) qui fait état des plus récents développements en ce qui a trait à l'établissement des prix des médicaments génériques au Canada et compare ces prix à ceux des autres pays industrialisés. Cette série s'appuie sur une approche exhaustive en englobant un vaste éventail de médicaments et de pays et en analysant le problème d'établissement des prix des médicaments génériques au Canada sous divers angles, notamment en tenant compte du prix de référence des médicaments de marque, des prix des médicaments génériques à l'étranger et de la segmentation du marché. Le présent rapport met à jour la précédente

recherche du CEPMB (CEPMB 2014) en présentant les dernières tendances en matière d'établissement des prix des médicaments génériques à l'échelle nationale, tendances qui combinent tous les segments du marché, c'est-à-dire publics, privés et directs.

Le présent rapport offre un aperçu des facteurs ayant une incidence sur ces tendances en étudiant la dynamique du marché, comme les taux de change, les réductions de prix à l'étranger et l'évolution des ensembles de médicaments et des volumes de ventes, afin d'isoler les répercussions des diminutions de prix des médicaments génériques sur l'écart entre les prix canadiens et étrangers.

Bien que les politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques aient été au cœur des réductions des prix génériques au Canada, leur incidence ne se reflète pas entièrement dans le présent rapport en raison de la période d'examen limitée, de l'analyse des données à l'échelle nationale et du vaste éventail de médicaments inclus dans l'analyse. Les prix nationaux examinés ne correspondent pas nécessairement aux prix du secteur public, particulièrement pour les médicaments n'étant pas assujettis aux politiques d'établissement des prix des médicaments génériques.

CONTEXTE

Depuis 2010, la plupart des gouvernements provinciaux ont mis en œuvre des politiques d'établissement des prix génériques qui ont permis de réduire le prix des médicaments génériques au Canada et de réaliser d'importantes économies pour tous les Canadiens.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent également par l'entremise de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin d'élaborer des politiques collaboratives au sujet des prix des médicaments génériques mises en œuvre dans le cadre de leurs régimes publics d'assurance-médicaments. En date du 1^{er} avril 2015, les prix de 14 médicaments génériques couramment utilisés ont été réduits de 18 % comparativement au prix de référence des médicaments de marque. Les prix de quatre autres médicaments devraient être réduits d'ici le 1^{er} avril 2016.

De plus, un cadre pancanadien de tarification par niveau a été créé pour établir les prix des nouveaux produits génériques en fonction du nombre de produits disponibles sur le marché canadien.

MÉTHODES

L'analyse porte sur un ensemble de 554 médicaments génériques de premier plan, qui représentent 81,9 % du total des ventes des fabricants de médicaments génériques du Canada (1 006,1 millions de dollars) au cours du dernier trimestre de 2014. Des comparaisons de prix ont été réalisées au moyen des prix départ-usine des médicaments génériques qui ont été tirés de la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG, qui contient des statistiques sur les ventes de médicaments génériques au sein des marchés publics, privés et directs. Les comparaisons multilatérales des prix étrangers visent sept pays dont le CEPMB tient compte lorsqu'il révisé les prix des médicaments brevetés (CEPMB7) : France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis. Quatre autres pays sont également inclus dans les comparaisons bilatérales des prix : Pays-Bas, Espagne, Australie et Nouvelle-Zélande.

Constatations principales

La période allant de 2010 à 2014 a été marquée par une importante diminution du niveau des prix des médicaments génériques à l'échelle nationale.

En moyenne, les prix des médicaments génériques au Canada ont diminué de 45 %, ce qui surpasse les diminutions des prix des médicaments génériques de tous les autres marchés étrangers analysés. Comparativement aux produits de marque, le prix moyen des médicaments génériques au Canada est passé de 63 à 36 % au cours de cette période.

Bien que la diminution des prix génériques canadiens ait permis de réduire l'écart entre les prix canadiens et étrangers de plus de moitié, les prix moyens des médicaments génériques au Canada demeuraient relativement élevés en 2014.

L'écart entre les prix des médicaments génériques sur le marché canadien et les marchés étrangers a graduellement diminué, pour passer de 40 % en 2010 à 19 % en 2014. Les prix des médicaments génériques ont également diminué au sein des marchés étrangers pendant la période d'analyse, ce qui a atténué l'incidence de la réduction des prix canadiens.

La diminution de l'écart entre les marchés canadiens et étrangers est largement attribuable aux politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques.

Bien que la faiblesse du dollar canadien au cours des dernières années ait contribué à une amélioration de la situation relative du Canada, cette tendance a presque été annulée par les réductions de prix s'étant produites au sein des marchés étrangers, alors que la plupart des gains restants étaient attribuables à la réduction des prix des médicaments génériques au Canada.

L'écart entre les prix étrangers et canadiens était plus prononcé pour les molécules les plus vendues et fournies par un plus grand nombre de fournisseurs nationaux.

L'écart entre les prix des médicaments génériques était plus marqué pour les médicaments dont les ventes annuelles estimées au Canada s'élevaient à plus de dix millions de dollars et pour les médicaments fournis par six fournisseurs ou plus, avec des prix moyens à l'étranger de 25 et 21 % moins élevés qu'au Canada, respectivement. Ces marchés représentaient une large part des ventes de produits génériques.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

02

Méthodes

Critères de sélection des médicaments génériques

03

Définitions

Limites

04

1: Comparaisons des prix des médicaments génériques et des médicaments de marques

05

2: Comparaisons des prix étrangers et canadiens

08

3: Facteurs influençant les écarts entre les prix génériques internationaux

11

4: Comparaisons des prix étrangers selon la taille du marché et le nombre de fournisseurs

14

Références | 20

Annexe A :
Méthodes | 21

Annexe B :
Ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens | 22

Annexe C :
Politiques d'établissement des prix des médicaments génériques dans les régimes provinciaux d'assurance médicaments | 24

Annexe D :
Comparaison des prix bilatéraux des médicaments | 26

Annexe E :
Comparaison des prix multilatéraux des médicaments | 27



Introduction

Historiquement, les prix des médicaments génériques au Canada sont relativement plus élevés que les niveaux des prix pratiqués à l'étranger. Grâce à la mise en œuvre de politiques d'établissement des prix des médicaments génériques, les provinces sont parvenues à réduire le prix des médicaments génériques pour tous les Canadiens et à réaliser d'importantes économies. Bien que ces politiques aient réduit l'écart entre les prix des médicaments génériques du marché canadien et ceux des marchés étrangers, les prix dans les autres pays continuent d'être plus bas.

Par l'entremise de la série de rapports nouvellement intitulée *Génériques360*, le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) fait état des plus récents développements en ce qui a trait à l'établissement des prix des médicaments génériques au Canada et compare ces prix à ceux des autres pays industrialisés. Cette série s'appuie sur une approche exhaustive en englobant un vaste éventail de médicaments et de pays et en analysant le problème d'établissement des prix des médicaments génériques au Canada sous divers angles, notamment en tenant compte du prix de référence des médicaments de marque, des prix génériques internationaux et de la segmentation du marché.

Le présent rapport met à jour la recherche précédente du CEPMB (CEPMB 2010a, 2010b, 2011, 2013 et 2014) en présentant les dernières tendances en matière d'établissement des prix des médicaments génériques à l'échelle nationale. Les résultats reflètent le processus d'établissement des prix dans les marchés publics, privés et directs et fournissent des renseignements généraux sur les facteurs ayant une incidence sur les tendances, y compris l'incidence des récentes politiques provinciales sur l'établissement des prix des médicaments génériques.

Les effets des récentes mesures stratégiques prises par les provinces sont présentés dans le présent rapport, qui examine les tendances de prix génériques canadiens au fil du temps. Depuis 2010, la plupart des gouvernements provinciaux ont mis en œuvre des politiques d'établissement des prix des médicaments génériques, qui ont permis de réduire le prix des médicaments génériques au Canada et ont entraîné d'importantes économies pour tous les Canadiens. Les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent également par l'entremise de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique (APP) afin d'élaborer des politiques collaboratives au sujet des prix des médicaments génériques mises en œuvre dans le cadre des régimes publics d'assurance-médicaments. En date du 1^{er} avril 2015, les prix de 14 médicaments génériques couramment utilisés ont été réduits de 18 % comparativement au prix de référence des médicaments de marque. Les prix de quatre autres médicaments devraient être réduits d'ici le 1^{er} avril 2016. De plus, un cadre pancanadien de tarification par niveau a été créé

pour établir les prix des nouveaux produits génériques en fonction du nombre de produits disponibles sur le marché canadien. L'incidence complète de l'initiative de l'APP ne se reflète pas dans la présente analyse en raison de la période examinée. D'importantes tendances ont tout de même émergé.

Les politiques provinciales d'établissement des prix ont eu une incidence marquée sur les niveaux généraux de prix génériques au Canada. Le secteur public provincial représentait non seulement une part importante du marché national en 2014 (36,0 % des dépenses en médicaments d'ordonnance; ICIS 2015), mais également une part prévue du marché des médicaments génériques plus importante (71 % des médicaments d'ordonnance; CEPMB 2015) que le secteur privé (55 % des médicaments d'ordonnance; CEPMB 2015). De plus, les prix inférieurs obtenus grâce aux politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques pour les médicaments couverts par les régimes publics d'assurance-médicaments ont également été observés au sein des marchés privés, ce qui a entraîné des prix génériques comparables dans l'ensemble des régimes provinciaux publics et privés (CEPMB 2015).

Bien que les politiques provinciales d'établissement des prix soient au cœur des réductions des prix génériques au Canada, leur incidence n'est pas entièrement illustrée dans le présent rapport en raison de la période examinée, de la profondeur de l'analyse à l'échelle nationale et du large éventail de médicaments inclus dans l'analyse. Les prix nationaux examinés ne reflètent pas nécessairement les prix du secteur public, particulièrement pour les médicaments qui ne sont pas visés par les politiques d'établissement des prix des médicaments génériques.

La première section du présent rapport se penche sur la façon dont les prix des médicaments génériques au Canada ont évolué au cours des dernières années comparativement aux niveaux des prix des produits de marque. Cette section est suivie d'une analyse des tendances des ratios de prix étrangers par rapport aux prix canadiens pour un ensemble de mesures bilatérales et multilatérales des prix étrangers de 2010 à 2014 (section 2). De plus amples renseignements au sujet de ces écarts sont présentés au moyen d'une ventilation des facteurs ayant une incidence sur les prix étrangers des médicaments génériques (section 3). Finalement, le rapport se penche sur l'incidence qu'ont la taille des marchés et le nombre de fournisseurs sur les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens (section 4). Une description des méthodes, des critères de sélection des médicaments génériques étudiés et des limites de l'analyse est présentée après l'introduction.

La présente analyse permettra de guider les discussions stratégiques, appuiera le processus décisionnel fondé sur des données probantes et présentera à tous les Canadiens un aperçu exhaustif de l'état des prix génériques au Canada depuis 2010.



Méthodes

Les prix canadiens et étrangers des médicaments de marque et génériques sont tirés de la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG (tous droits réservés) pour la période allant du premier trimestre de 2010 (T1-2010) au quatrième trimestre de 2014 (T4-2014). Ces données reflètent la situation du marché national et comprennent les ventes de médicaments génériques dans les segments de marché publics, privés et directs. Les résultats mettent généralement l'accent sur le dernier trimestre de toute année donnée.

Les prix canadiens et étrangers déclarés dans la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG sont les prix du fabricant à la sortie de l'usine et reflètent toutes les ventes du secteur de détail. Il s'agit des prix moyens pour toutes les versions génériques d'un médicament, en tenant compte de tous les noms de marque génériques disponibles au sein d'un pays donné. Les prix en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens sur la base des taux de change au comptant.

Onze pays ont été inclus dans les comparaisons des prix étrangers, soit les sept pays dont le CEPMB a tenu compte au moment d'examiner les prix des médicaments brevetés (CEPMB7) – France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis; et quatre autres pays dont

la taille des marchés des produits pharmaceutiques était comparable au marché du Canada – Pays-Bas, Espagne, Australie et Nouvelle-Zélande. Ces pays étaient également inclus dans les précédentes études du CEPMB (CEPMB 2010a, 2010b, 2011, 2013 et 2014).

Les ratios moyens des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada ont été calculés pour diverses mesures bilatérales et multilatérales. Les ratios des prix moyens bilatéraux permettent de comparer les prix génériques de chaque pays aux prix canadiens. Ces ratios sont fournis pour les onze pays. Les ratios des prix moyens multilatéraux présentent les prix minimums, moyens, médians et maximums des marchés étrangers analysés. Il s'agit de moyennes arithmétiques, pondérées en fonction des ventes canadiennes, pour les ratios du prix international correspondant par rapport au prix canadien pour des médicaments pris individuellement. Les analyses multilatérales tiennent uniquement compte des prix tirés du CEPMB7.

La méthode de calcul des ratios moyens des prix pratiqués dans les pays de comparaison par rapport aux prix pratiqués au Canada est présentée à l'annexe B. D'autres remarques sur les méthodes employées sont fournies à l'annexe A.



Critères de sélection des médicaments génériques

L'analyse porte sur les médicaments sur ordonnance solides oraux (voir la définition) dont les ventes annuelles au Canada, sous forme de médicaments génériques, étaient estimées à au moins un million de dollars en 2014. Les résultats se fondent uniquement sur les ventes au détail et excluent les ventes aux hôpitaux¹.

L'analyse est limitée aux « marchés matures », soit aux médicaments génériques offerts sur le marché depuis au moins un an. Cette méthode vise à exclure les médicaments nouvellement généricisés pour lesquels la structure du marché

et l'ampleur de la concurrence sur celui-ci ne sont pas encore bien définies et dont les prix génériques ne se sont pas encore stabilisés.

Le présent rapport se penche sur 554 médicaments génériques de premier plan au Canada dont les prix sur les marchés étrangers sont disponibles. Des ventes départ-usine d'un montant de 1 006,1 millions de dollars au cours du T4 2014 sont associées à ces médicaments, ce qui représente 81,9 % du total des ventes départ-usine de médicaments génériques.

TABLEAU SOMMAIRE TOUS LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES AU CANADA ET MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES INCLUS DANS L'ANALYSE, T4-2014

	NOMBRE DE MÉDICAMENTS	VENTES DÉPART-USINE DU FABRICANT (MILLIONS DE \$)
Tous les médicaments génériques	1 604	1 235,0 \$
Médicaments génériques inclus	554	1 006,1 \$
Part des médicaments génériques inclus	34,5 %	81,9 %

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre à décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

¹ Les Pays-Bas sont la seule exception, puisque MIDAS^{MC} ne présente pas de ventilation des ventes aux pharmacies et aux hôpitaux.



Le choix des médicaments utilisés dans l'étude représente une part importante du marché de produits génériques au Canada. Bien que l'analyse soit conçue pour tenir compte d'autant de médicaments génériques que possible, une représentation complète du marché était impossible et un segment important du marché de produits génériques n'a pu être pris en compte en raison de données non disponibles ou non concluantes.

Le processus de sélection des médicaments va comme suit :

- (i) éliminer les médicaments solides non administrés par voie orale et ceux provenant des petits marchés, c'est-à-dire moins d'un million de dollars en ventes annuelles au Canada, puisqu'il est peu probable qu'ils soient

associés aux marchés étrangers et qu'ils n'auraient pas eu d'incidence sur les résultats généraux en raison de leur faible représentation sur le marché;

- (ii) limiter le jumelage des médicaments avec les marchés étrangers, c'est-à-dire limiter le choix des molécules aux mêmes formes et concentrations des marchés internationaux;
- (iii) limiter les mesures multilatérales pour inclure les médicaments se retrouvant sur trois marchés étrangers ou plus dont les prix sont disponibles afin d'établir une comparaison des médianes et des moyennes canadiennes et étrangères.



Définitions

Médicament : toute combinaison unique d'ingrédients actifs, de concentrations et de formes

Produit : version d'un médicament qui est vendue par un fabricant donné

Générique : produit vendu sous le nom de son ingrédient actif et classé en fonction de la définition d'un produit générique ou non générique établie par IMS

Marque : produit vendu sous une appellation commerciale qui diffère considérablement du nom de son ingrédient

Fournisseur : société pharmaceutique dont le chiffre de vente des médicaments génériques est disponible aux fins d'analyse pendant la période d'examen établie



Limites

Les données contenues dans la présente étude constituent un instantané de la situation. Les prix des médicaments génériques canadiens ainsi que les comparaisons des prix étrangers aux prix canadiens pendant le dernier trimestre de 2014 sont présentés dans le rapport. Depuis, d'autres politiques sur l'établissement des prix des médicaments génériques ont été mises en œuvre et ne se reflètent pas entièrement dans les résultats (annexe C).

Les prix étrangers disponibles dans la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG sont des estimations des prix départ-usine. Ils ne tiennent pas compte des rabais et des remises déduites de la facture que les fabricants peuvent offrir aux détaillants pour qu'ils fassent provision de leurs produits interchangeables. Par conséquent, les prix déclarés n'indiquent pas nécessairement les recettes nettes des fabricants.

L'analyse fait état des prix du fabricant estimés. Ces prix peuvent différer des autres prix dans la chaîne de distribution, comme les prix de gros ou les prix de détail en pharmacie. Par conséquent, il se peut que les prix indiqués ne correspondent pas aux prix payés par le consommateur ou aux montants remboursés par les programmes publics et privés.

La méthodologie que MIDAS^{MC} utilise pour estimer le prix des médicaments varie d'un pays à l'autre. Elle dépend du réseau de distribution et de la disponibilité de données publiques liées

aux différents points de la chaîne de distribution. Ces données comprennent le prix du fabricant, le prix de gros, ainsi que le prix payé par les pharmacies au sein des marchés directs. Le prix du fabricant, le prix de gros ou le prix de détail peuvent représenter des estimations se fondant sur des marges ou des majorations réglementaires supposées : tout dépend du pays.

Les prix des médicaments génériques déclarés pour le marché canadien tiennent compte des différentes politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques et du calendrier de mise en œuvre de ces politiques. Ils reflètent aussi les prix payés par les assureurs privés et les personnes qui assument le coût de leurs médicaments. Par conséquent, les prix canadiens examinés ne correspondent pas nécessairement aux prix du secteur public, particulièrement pour les médicaments qui ne sont pas assujettis aux politiques d'établissement des prix des médicaments génériques. L'incidence de ces politiques ne se reflète pas entièrement dans le présent rapport en raison de la période visée, de la nature de l'analyse nationale et du vaste éventail des médicaments inclus dans l'analyse.

L'analyse présentée dans le présent rapport n'a pas pour objectif d'évaluer les politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques ou le cadre d'établissement des prix des médicaments génériques de l'APP. L'adoption d'une autre approche analytique serait nécessaire dans le cadre d'un tel exercice.



COMPARAISONS DES PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES ET DES MÉDICAMENTS DE MARQUE

Une importante diminution des prix des médicaments génériques nationaux a été observée de 2010 à 2014 et les niveaux ont baissé, en moyenne, de 45 %. Les prix moyens des médicaments génériques au Canada ont diminué de 63 à 36 % comparativement aux produits de marque au cours de la même période.

La figure 1.1 compare les séries chronologiques trimestrielles de l'indice des prix génériques ainsi que le ratio des comparaisons des prix des médicaments génériques par rapport aux prix des médicaments de marque au Canada. De manière générale, les deux suivent une tendance similaire, c'est-à-dire qu'ils sont demeurés relativement constants jusqu'en 2010, puis ont commencé à décliner relativement rapidement, déclin qui s'est poursuivi jusqu'en 2013 pour sembler se stabiliser en 2014.

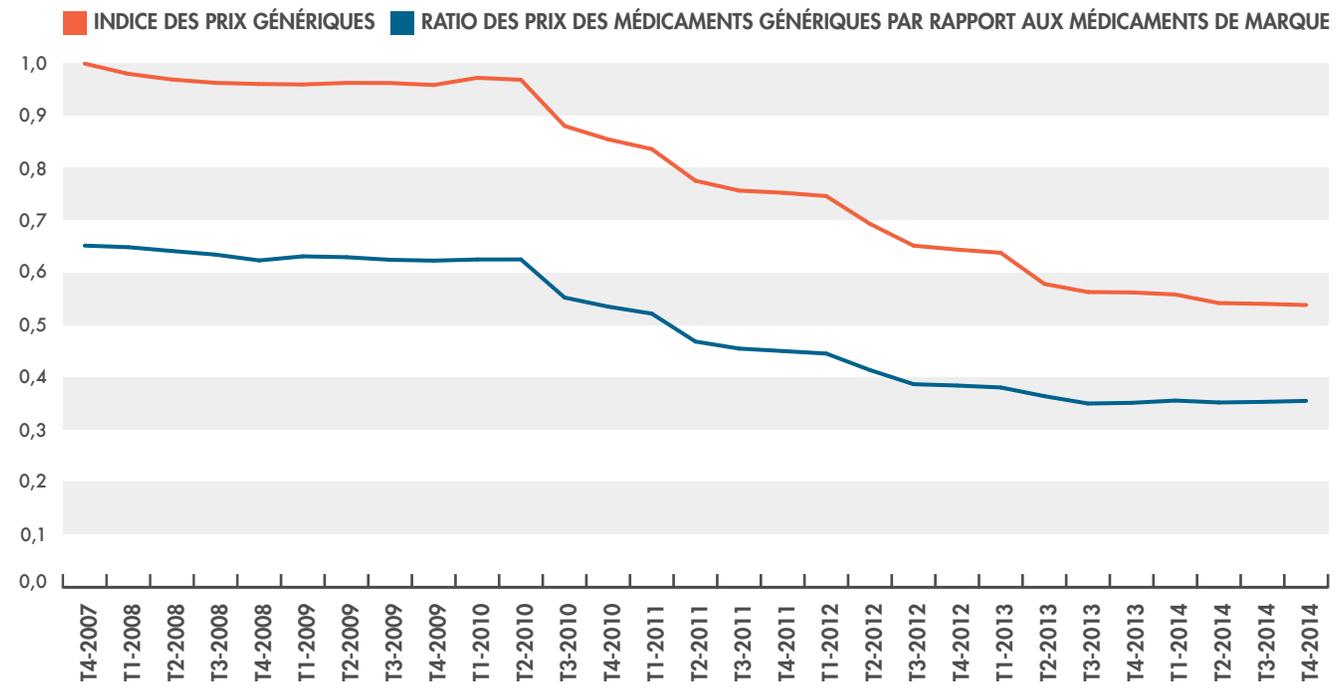
En moyenne, les prix génériques ont baissé de 46 % depuis 2007, avec une diminution prononcée de 45 % depuis 2010. L'incidence des mesures stratégiques sur les ratios des prix des médicaments génériques par rapport aux médicaments de marque est évidente. Dans certains cas, il est possible de jumeler un « pli » de la courbe à une modification stratégique en particulier adoptée par un grand régime de remboursement. Par exemple, l'importante diminution se produisant pendant la deuxième moitié de 2010 coïncide avec l'adoption de la « règle du 25 % » en Ontario (annexe C).

La figure 1.2 étudie plus étroitement l'évolution des ratios des prix des médicaments génériques par rapport aux médicaments de marque entre 2010 et 2014 pour *i)* tous les médicaments génériques inclus dans l'analyse, *ii)* tous les médicaments génériques à l'exception de ceux assujettis à la règle du 18 %² et *iii)* seulement les médicaments génériques assujettis à la règle du 18 %. Les résultats reflètent l'incidence qu'ont eue les grandes mesures stratégiques jusqu'en 2014 (voir l'annexe C).

De 2010 à 2014, les prix génériques ont chuté en moyenne de 63 à 36 % comparativement aux prix des médicaments de marque. Les prix des médicaments génériques qui étaient assujettis à la règle du 18 % ont diminué le plus de 2012 à 2014, soit à des niveaux établis dans la politique. Les prix des autres médicaments ont connu une diminution moins prononcée au cours de la même période, pour passer de 45 à 43 %. Il faut noter que ces résultats moyens tiennent compte des médicaments génériques et des prix des trois segments de marché (publics, privés et directs) et comprennent les médicaments qui ne sont pas assujettis aux politiques d'établissement des prix des médicaments génériques.

² Cette analyse vise les médicaments associés à dix molécules : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole, rabéprazole (depuis le 1^{er} avril 2013); et rosuvastatine, pantoprazole, citalopram, simvastatine (depuis le 1^{er} avril 2014)

FIGURE 1.1 Indice des prix génériques comparativement au ratio des comparaisons des prix des médicaments génériques par rapport aux médicaments de marque, Canada, T4-2007 à T4-2014



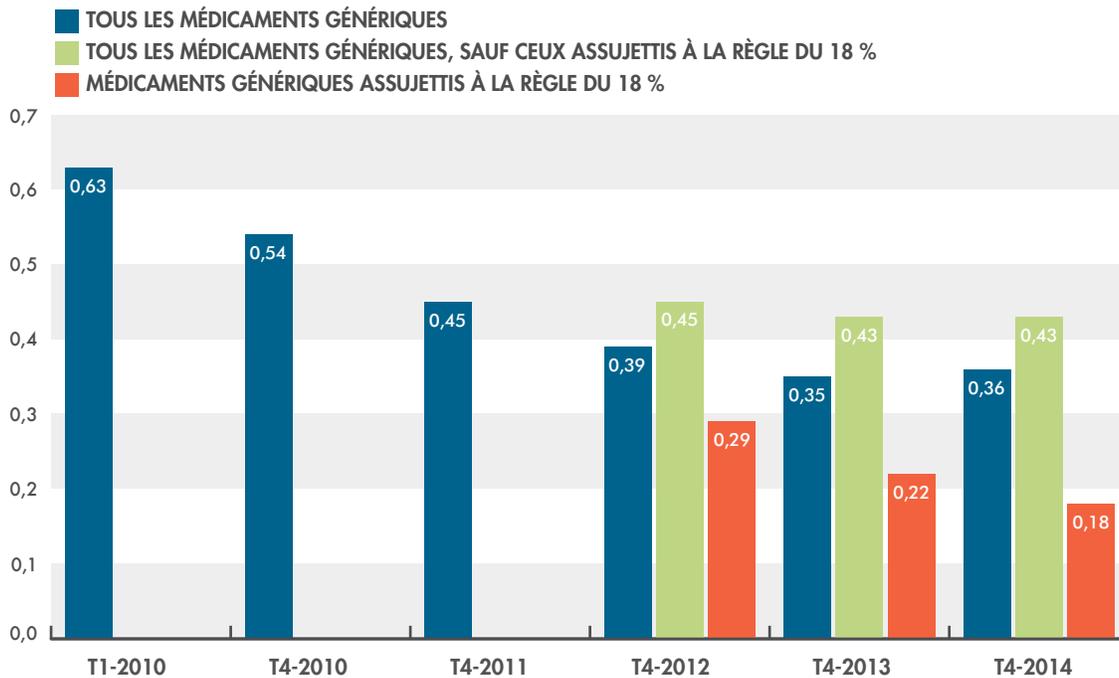
Remarque : Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques de tous les marchés canadiens : publics, privés et directs.
Source : Base de données MIDAS^{MC}, d'octobre-décembre 2007 à octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

Alors que les régimes publics couvrent un vaste éventail de médicaments génériques, les régimes privés peuvent couvrir les médicaments génériques qui ne sont pas remboursés par les régimes publics ou dont les prix s'inscrivent à l'extérieur des limites des politiques provinciales. Les prix de ces médicaments peuvent être établis à un pourcentage relativement élevé comparativement aux prix des médicaments de marque. Cette situation peut expliquer le ratio des prix des médicaments génériques par rapport aux médicaments de marque de 43 % pendant le T4-2014 (figure 1.1), ce qui dépasse les limites des politiques stratégiques de 25 %. Le présent rapport ne mesure pas la portée des écarts des prix génériques entre les provinces et les contribuables ou les écarts entre les types de médicaments génériques remboursés.

Les annexes D et E font état des ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens, par mesures de comparaison bilatérales et multilatérales, pour les médicaments les plus vendus. Par exemple, le prix national moyen départ-usine pour la version générique de l'esoméprazole (40 mg), un

des médicaments les plus vendus au Canada pendant le T4-2014, s'élevait à 1,6575 \$, ce qui représente 78 % du prix de référence du médicament de marque. À cette époque, ce médicament n'était généralement pas remboursé par les provinces membres de l'APP et ne respectait pas les politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques. Il est également possible que d'autres médicaments les plus vendus figurant dans les annexes ci-après (montélukast et lévétiracétam) s'inscrivent à l'extérieur de la portée des politiques provinciales ou ne respectaient pas les critères des politiques de l'époque. La liste des 25 médicaments génériques les plus vendus présentée dans les annexes reflète le classement des médicaments à l'échelle nationale et comprend les segments du marché publics, privés et directs. La liste reflète donc un ensemble de médicaments et un volume de ventes différents de ceux des médicaments les plus vendus au sein du marché public.

FIGURE 1.2 Ratios moyens* des prix des médicaments génériques par rapport aux médicaments de marque, Canada, T1-2010 à T4-2014



* Moyennes pondérées des ventes pour les ratios des médicaments, pondération fondée sur les ventes canadiennes de médicaments génériques pendant l'année indiquée

Remarque: Les résultats reflètent les prix des médicaments génériques de tous les marchés : publics, privés et directs.

Les médicaments génériques assujettis à la règle du 18 % comprennent : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole, rabéprazole (depuis le 1^{er} avril 2013); et rosuvastatine, pantoprazole, citalopram, simvastatine (depuis le 1^{er} avril 2014).

Médicaments visés : 554

Ventes départ-usine de médicaments génériques canadiens analysés : 1 006,1 millions de dollars

Source : Base de données MIDAS^{MC}, de janvier-mars 2010 à octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.



COMPARAISONS DES PRIX ÉTRANGERS ET CANADIENS

Alors que la diminution des niveaux de prix génériques nationaux a permis de réduire l'écart entre les prix canadiens et étrangers de plus de moitié, les prix génériques canadiens sont demeurés relativement élevés. L'écart entre les prix génériques des marchés canadiens et étrangers a graduellement diminué, pour passer de 40 % en 2010 à 19 % en 2014.

La présente section présente les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens qui ont été calculés au moyen de diverses mesures bilatérales et multilatérales des prix étrangers. Les ratios bilatéraux des prix comparent les niveaux de prix génériques de chaque pays aux prix disponibles au Canada, alors que les ratios multilatéraux

comparent les prix de tous les pays à ceux disponibles au Canada. Une brève description de la méthode d'interprétation des ratios des prix suivra. L'annexe B contient une description plus détaillée de la méthode de calcul des ratios moyens des prix étrangers comparativement aux prix canadiens.

Comment interpréter les ratios de prix

Les résultats présentés dans la présente étude prennent la forme de moyennes arithmétiques, pondérées en fonction des ventes canadiennes de médicaments génériques, pour les ratios du prix international correspondant par rapport au prix canadien pour des médicaments pris individuellement. La présente analyse se limite aux prix génériques.

Les écarts entre les prix étrangers par rapport aux prix canadiens calculés de cette manière permettent de répondre à certaines questions, comme :

Combien les Canadiens auraient-ils payé en plus ou en moins pour les médicaments génériques qu'ils se sont procurés en 2014 s'ils les avaient achetés aux prix étrangers (mesures multilatérales) ou aux prix du pays de comparaison X (mesures bilatérales)?

Aux fins de l'analyse, le niveau des prix génériques canadiens a été établi à 1. Un ratio moyen des prix étrangers par rapport aux prix canadiens en deçà de 1 indique une moyenne des prix étrangers moins élevée alors qu'un ratio au-delà de 1 indique un prix plus élevé. Pour voir la définition des mesures présentées, voir l'annexe B.

Plus particulièrement, un ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens pour un pays de comparaison X de moins de 1 indique que les Canadiens ont moins payé pour un « ensemble » de médicaments génériques qu'ils se sont procurés en 2014 que s'ils s'étaient procuré ces produits dans le pays de comparaison X. À l'inverse, si le ratio est de plus de 1, ils auraient payé davantage. Par exemple, un ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens de 0,81 indique que les dépenses en médicaments génériques dans le pays de comparaison X s'élèveraient à 81 % du montant réellement dépensé en fonction des prix canadiens. En d'autres termes, cela indique que les prix étrangers étaient de 19 % moins élevés que les prix canadiens. Les ratios moyens des prix présentés permettent donc de fournir une réponse significative à la question générale suivante :

Les médicaments génériques coûtent-ils plus ou moins cher au Canada comparativement au pays de comparaison X?

Veuillez noter que cette méthode s'applique aux comparaisons bilatérales et multilatérales.

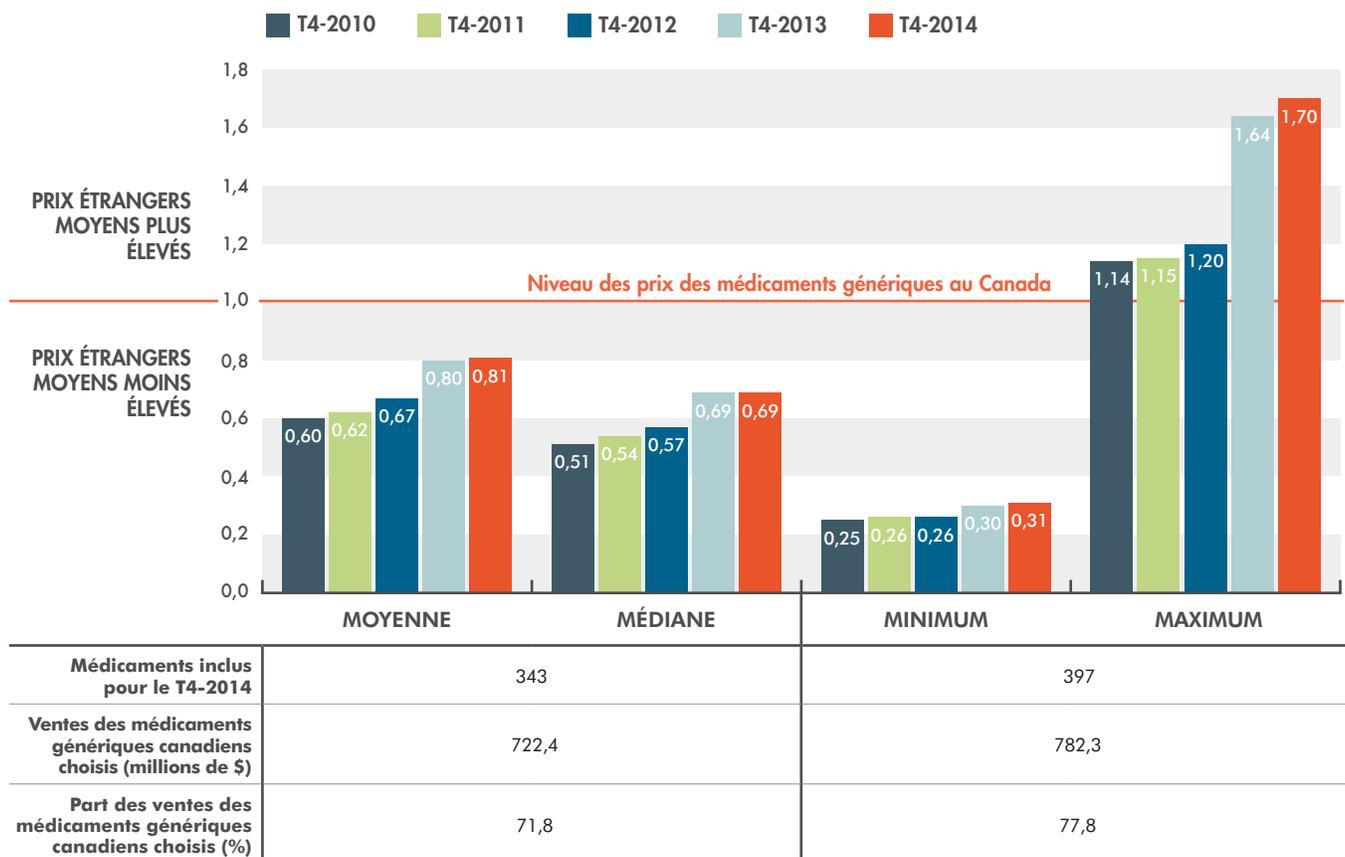
Les figures 2.1 et 2.2 présentent les ratios multilatéraux des prix étrangers par rapport aux prix canadiens pour les pays du CEPMB7 : France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis.

La figure 2.1 présente les résultats pour la période allant du T4-2010 à T4-2014 pour deux mesures de tendance centrale – la moyenne et la médiane³ des prix étrangers – ainsi que les prix minimum et maximum étrangers. Les résultats suggèrent que la différence entre les prix génériques canadiens et internationaux a diminué au cours de la période de quatre ans, pour passer de 40 % en 2010 à 19 % en 2014. Néanmoins, les prix génériques canadiens sont demeurés relativement élevés comparativement aux prix étrangers. En 2014, la moyenne des prix du CEPMB7 s'élevait à 0,81 comparativement aux

prix canadiens correspondants tandis que la médiane des prix étrangers s'élevait à 0,69 du prix canadien.

Le tableau sous la figure présente le nombre de médicaments inclus dans l'analyse, les ventes génériques canadiennes correspondantes (en millions de dollars) et leur part respective des ventes totales de médicaments génériques au Canada (%) pour les médicaments choisis pendant le T4-2014. Les médicaments ont été choisis selon leur ingrédient, force et forme posologique et pour lesquels les prix étaient disponibles pour trois marchés étrangers ou plus⁴ pour les deux mesures de tendance centrale (moyenne et médiane) et pour deux marchés étrangers ou plus pour les mesures maximale et minimale. Par exemple, la valeur « médicament inclus » de 343 pour le prix étranger moyen signifie que le ratio comprend 343 ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens.

FIGURE 2.1 Ratios multilatéraux moyens des prix étrangers des médicaments génériques par rapport aux prix canadiens, CEPMB7*, de T4-2010 à T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

Remarque : La présente analyse est limitée aux médicaments génériques qui sont commercialisés depuis au moins un an. Les valeurs minimales et maximales ont été calculées pour les médicaments dont les prix sont disponibles pour au moins deux marchés étrangers. Les valeurs de la moyenne et de la médiane ont été calculées pour les médicaments dont les prix sont disponibles pour au moins trois marchés étrangers. Les résultats du Canada reflètent les prix génériques de tous les marchés canadiens : publics, privés et directs.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, d'octobre-décembre 2010 à octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

³ Les mesures de la moyenne et de la médiane ont environ la même valeur lorsque les prix étrangers s'inscrivent tous dans une même gamme restreinte, mais divergent grandement si ce n'est pas le cas. Les prix inhabituellement élevés ou bas ont généralement une plus grande incidence sur la moyenne que la médiane, puisque les valeurs extrêmes sont rarement prises en compte dans le calcul de ce qui précède.

⁴ Les mesures minimale et maximale se fondent sur les médicaments dont les prix sont disponibles pour deux marchés étrangers ou plus tandis que les mesures de la moyenne et de la médiane se fondent sur les données de trois marchés étrangers ou plus.

Bien que ces médicaments représentent une part relativement petite (21,4 %) du nombre de médicaments génériques au Canada, ils représentent une part relativement importante des ventes de médicaments génériques choisis au Canada (voir le tableau sommaire) : 71,8 % des ventes canadiennes pour tous les médicaments inclus dans l'analyse et 59,6 % des ventes de tous les médicaments génériques au Canada, pour un total de vente s'élevant à 722,4 millions de dollars pendant le T4-2014.

La figure 2.2 présente les ratios bilatéraux des prix pour le T4-2010 et T4-2014. Ces résultats indiquent que bien que l'écart entre les prix génériques étrangers et canadiens ait diminué dans tous les cas, les prix génériques canadiens sont demeurés plus élevés que ceux de la majorité des autres pays industrialisés pour les médicaments inclus dans la présente analyse.

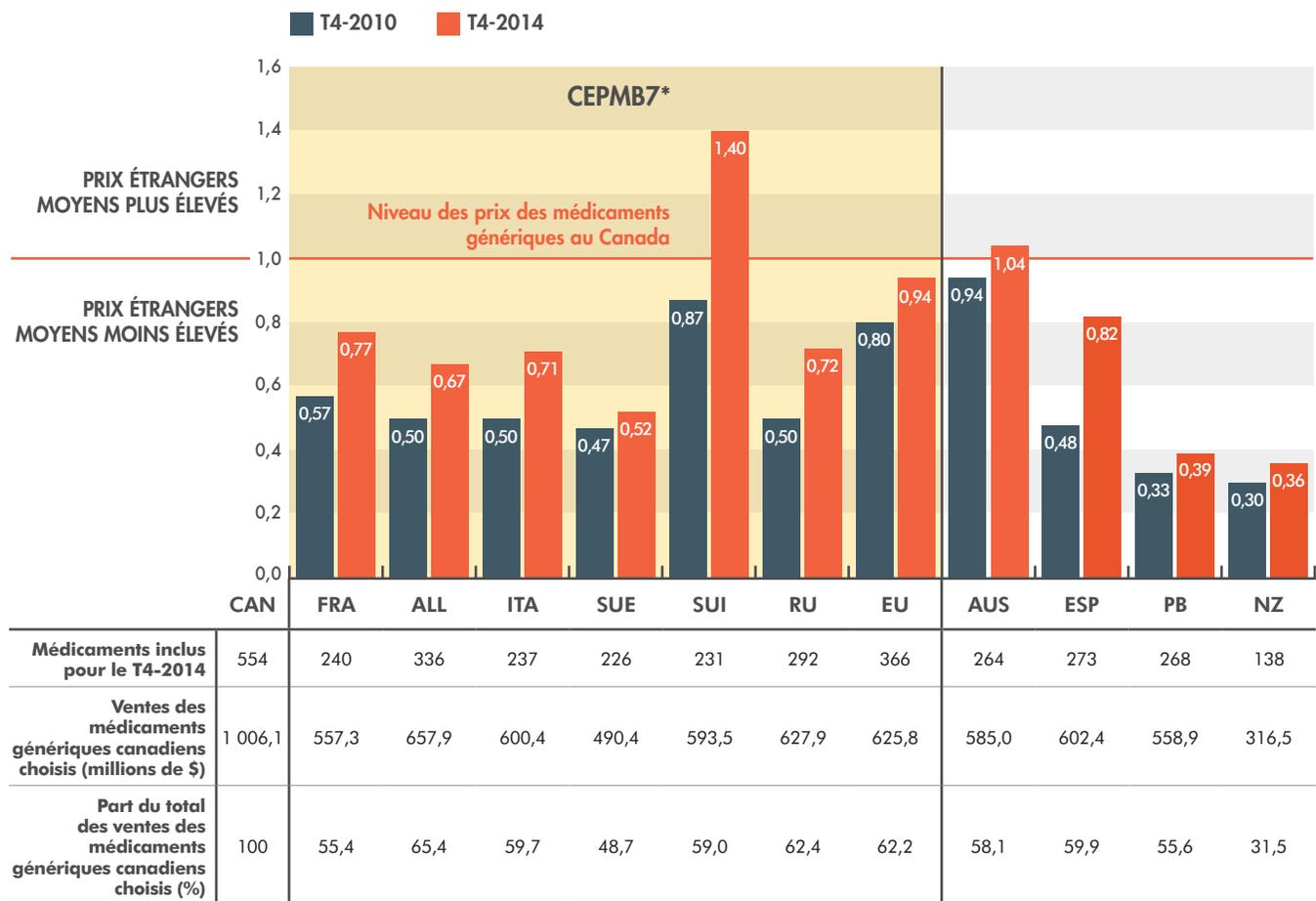
Les ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens en 2014 sont significativement plus élevés que ceux de 2010. Dans les pays comme la Suède, les Pays-Bas et la Nouvelle-Zélande, qui ont des prix génériques relativement bas, les ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens se sont quelque peu améliorés depuis 2010.

Sur les 11 pays choisis, seuls les prix de la Suisse dépassaient, en moyenne, les prix génériques canadiens alors que les prix de l'Australie et des États-Unis étaient comparables aux prix canadiens. Les ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens inférieurs à 1 ont été obtenus pour les huit autres pays.

Les résultats devraient être interprétés avec précaution pour les pays où la correspondance des médicaments avec le Canada était relativement faible (p. ex. pour la Nouvelle-Zélande, avec 138 médicaments représentant 31,5 % des ventes analysées). Une faible correspondance des médicaments peut indiquer une faible disponibilité des produits génériques dans les marchés étrangers respectifs ou qu'il existe des différences entre les forces et les formes disponibles entre les marchés canadiens et étrangers. Par conséquent, il est possible que les résultats ne soient pas représentatifs pour l'ensemble du marché.

Les annexes D et E présentent respectivement les ratios bilatéraux et multilatéraux des prix génériques étrangers par rapport aux prix canadiens pour les 25 médicaments les plus vendus inclus dans la présente analyse.

FIGURE 2.2 Ratios moyens bilatéraux des prix des médicaments génériques à l'étranger par rapport aux prix canadiens selon le pays de comparaison, T4-2010 et T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

Remarque : L'analyse se limite aux médicaments génériques commercialisés depuis au moins un an. Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques sur tous les marchés canadiens : publics, privés et directs.

Source : MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2010 et octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.



FACTEURS INFLUENÇANT LES ÉCARTS ENTRE LES PRIX GÉNÉRIQUES INTERNATIONAUX

La diminution de l'écart entre les prix génériques sur les marchés canadiens et étrangers était principalement attribuable aux politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques. Bien que la faiblesse du dollar canadien au cours des dernières années ait contribué à une amélioration de la situation relative du Canada, cette tendance a presque été annulée par les réductions de prix s'étant produites dans les marchés étrangers, alors que la plupart des gains restants ont pris la forme des réductions de prix canadiens des médicaments génériques.

Les prix génériques des marchés étrangers ont diminué au cours de la période d'analyse, ce qui a atténué l'incidence des prix canadiens moins élevés. Les diminutions de prix au Canada étaient plus importantes que dans tous les autres pays de comparaison.

Les modifications susmentionnées des ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens au fil du temps sont touchées par quatre grands facteurs : changement des prix au Canada, changement des prix au sein des marchés étrangers, modification des taux de change et modifications de l'ensemble général (c'est-à-dire comparaison des changements apportés à l'ensemble aux poids des médicaments génériques).

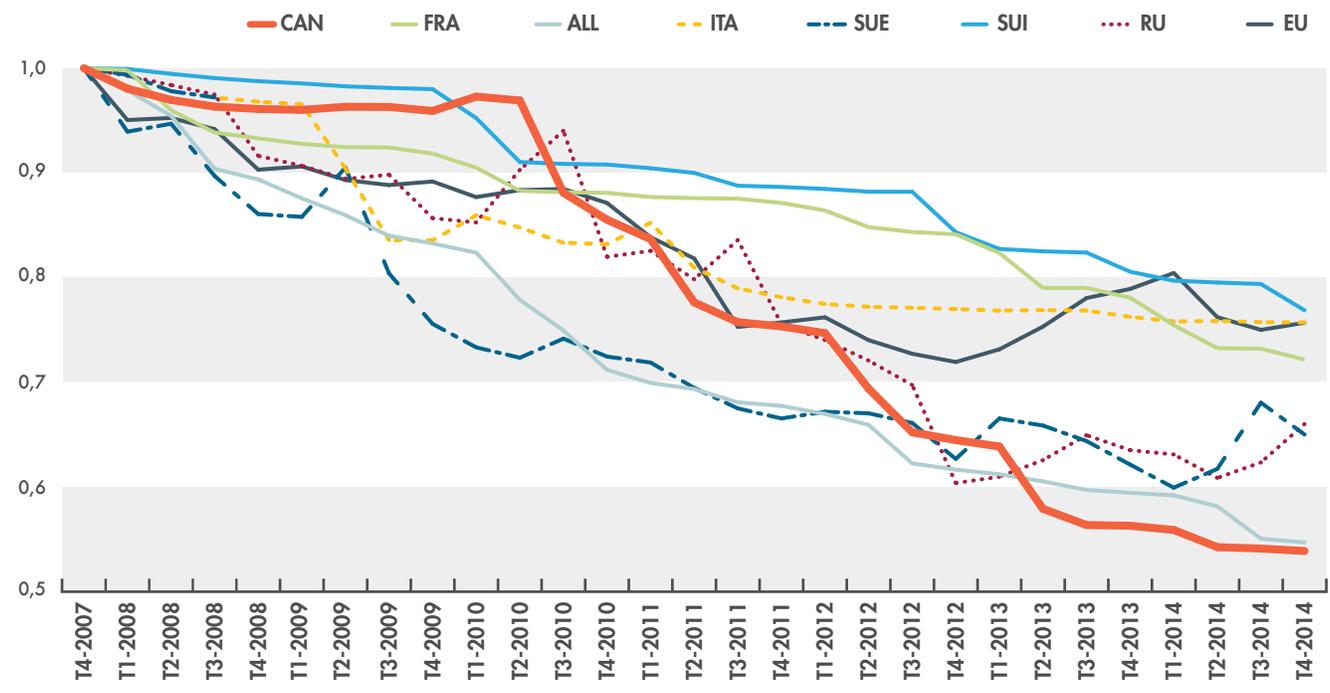
La section suivante présente les dernières tendances de ces facteurs et mesure l'incidence de ces écarts sur les prix génériques étrangers.

La figure 3.1 montre comment les prix génériques ont évolué au Canada et dans les pays du CEPMB7 depuis 2007. Les séries chronologiques présentées dans ce graphique représentent les indices de prix trimestriels pour chaque pays. La série a été normalisée pour débiter à la même valeur de base : chaque point de la série représente le changement cumulé dans l'indice des prix correspondant depuis 2007. L'indice des prix pour chaque pays se fonde sur la devise locale et ne reflète pas les écarts entre les taux de change.

Depuis 2008, les prix génériques ont diminué dans les huit principaux marchés pharmaceutiques. Il faut toutefois noter que la diminution du prix relatif au Canada dépassait celle de tous les autres marchés. Les prix génériques canadiens ont diminué, en moyenne, de 46 % au cours de cette période. Seuls les prix de l'Allemagne se rapprochent de ces résultats. Presque la totalité de la diminution des prix canadiens s'est produite depuis 2010.

Afin d'examiner plus en détail l'incidence des récentes mesures stratégiques, la figure 3.2 présente une analyse des quatre grands facteurs qui ont eu une incidence sur le ratio moyen des prix étrangers par rapport aux prix canadiens présenté dans la figure 2.1 : ensemble des médicaments génériques, taux de change, prix étrangers et prix canadiens. L'analyse mesure l'incidence des facteurs individuels pendant la période allant du T4-2012 au T4-2014. L'incidence de chaque facteur est isolée en mesurant les changements apportés à ce dernier entre 2012 et 2014 en maintenant les autres facteurs à leur valeur de 2012.

FIGURE 3.1 Indice des prix, médicaments génériques, Canada et CEMPB7*, de T4-2007 à T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

Remarque : L'indice des prix pour chaque pays dépend de la devise locale et a été établi au moyen des poids de vente des médicaments. Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques dans tous les marchés canadiens : publics, privés et directs.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, d'octobre-décembre 2007 à octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

Les résultats permettent de répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure l'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens aurait-il diminué (résultat positif) ou augmenté (résultat négatif) entre le T4-2012 et le T4-2014 si un seul facteur (p. ex. le taux de change) avait changé alors que tous les autres seraient demeurés les mêmes?

Ensemble de médicaments génériques

Ce facteur reflète la mesure dans laquelle les changements à l'égard du poids des dépenses et de l'ensemble des médicaments inclus dans le calcul ont eu une incidence sur l'écart entre les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens.

Le fait d'utiliser le poids des dépenses de 2014 plutôt que celui de 2012 a eu un effet négligeable de moins de 0,01 sur le ratio moyen des prix.

Taux de change

Ce facteur reflète la mesure dans laquelle les changements liés au taux de change ont eu une incidence sur l'écart entre les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens.

L'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens aurait *diminué* seulement si le taux de change avait changé alors que les prix génériques canadiens et étrangers étaient demeurés stables. Le taux de change représentait une modification du ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens d'une valeur de 0,67 pendant le T4-2012, pour passer de 0,72 pendant le T4-2014, soit un facteur de 0,05. Bien qu'il s'agisse d'un important changement, il est beaucoup moins important que le changement général qui s'est produit de 2012 à 2014 (de 0,67 à 0,81).

Prix étrangers

Ce facteur reflète la mesure dans laquelle les changements des prix étrangers ont eu une incidence sur l'écart entre les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens.

L'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens aurait *augmenté* de 0,67 pendant le T4-2012 à 0,63 pendant le T4-2014, soit un facteur de -0,04, seulement si les diminutions des prix génériques étrangers sont prises en considération. Ce changement est également considérable.

Prix canadiens

Ce facteur reflète la mesure dans laquelle les changements des prix canadiens ont eu une incidence sur l'écart entre les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens.

L'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens aurait diminué de 0,67 pendant le T4-2012 à 0,77 pendant le T4-2014, soit un facteur de 0,10, seulement si les prix génériques canadiens avaient diminué alors que le taux de change et les prix génériques étrangers étaient demeurés les mêmes. Une part de 0,06 de la réduction de 0,10 est attribuable aux prix des médicaments assujettis à la règle du 18 %.

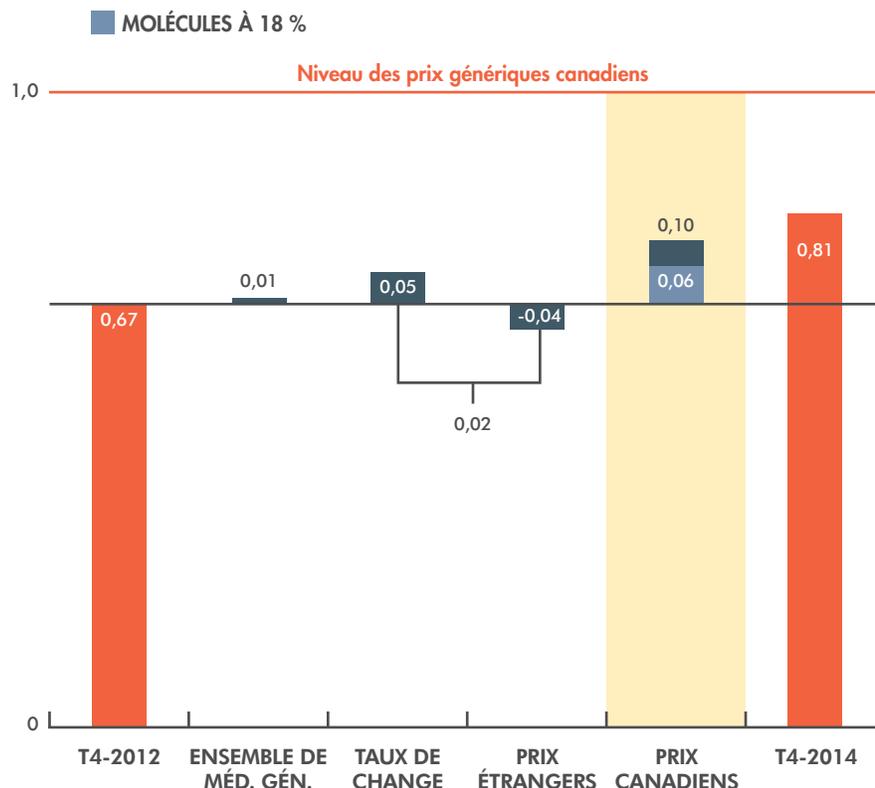
Le déclin des prix canadiens explique donc presque toutes les modifications s'étant produites entre 2012 et 2014 quant aux ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens, la grande part étant attribuable aux médicaments assujettis à la règle du 18 %. La diminution des prix est principalement attribuable aux récentes politiques d'établissement des prix des médicaments génériques adoptées dans le cadre des régimes d'assurance-médicaments provinciaux. En l'absence des fluctuations du taux de change et des réductions des prix étrangers, les politiques provinciales d'établissement des prix à elles seules auraient permis de diminuer l'écart entre les prix canadiens et les prix étrangers d'environ 10 %.

Les répercussions des récentes modifications du taux de change (0,05) et des prix étrangers (-0,04) sur les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens se sont presque neutralisées et ont une incidence réelle de moins de 0,02, ce qui suggère que la diminution de l'écart entre les prix sur les marchés canadiens et étrangers attribuable à un dollar canadien plus faible a été neutralisée par des prix étrangers plus faibles. En l'absence des politiques d'établissement des prix des médicaments génériques au Canada, l'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens serait demeuré sensiblement le même.

En raison des constantes modifications du taux de change, l'incidence des diminutions des prix génériques au Canada (0,10) aurait été partiellement neutralisée (-0,4) par la diminution des prix étrangers. Ces modifications auraient creusé l'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens de 19 à 24 % en 2014. Inversement, si les prix étrangers demeurent inchangés, l'incidence cumulative des diminutions de prix étrangers canadiens et la dépréciation du dollar canadien auraient diminué l'écart entre les prix canadiens et les prix étrangers de 15 %.

Il faut noter que la somme de l'incidence cumulative de ces facteurs individuels ne totalise pas l'écart entre les ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens de 2012 et de 2014 en raison d'un petit montant résiduel découlant de l'interaction entre ces facteurs.

FIGURE 3.2 Inducteurs du changement des ratios moyens des prix étrangers* par rapport aux prix canadiens, du T4-2012 au T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

Remarques : Il est possible que les totaux ne concordent pas à cause de l'arrondissement de certaines données. Aussi, la somme de l'incidence cumulative des facteurs individuels ne totalise pas l'écart entre les ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens de 2012 et de 2014 en raison d'un petit montant résiduel découlant de l'interaction entre ces facteurs. Les molécules à 18 % comprennent : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole, rabéprazole (depuis le 1^{er} avril 2013) et rosuvastatine, pantoprazole, citalopram, simvastatine (depuis le 1^{er} avril 2014). Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques dans tous les marchés canadiens : publics, privés et directs.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2012 et octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.



COMPARAISONS DES PRIX ÉTRANGERS SELON LA TAILLE DU MARCHÉ ET LE NOMBRE DE FOURNISSEURS

L'écart entre les prix étrangers et les prix canadiens était plus marqué pour les molécules dont les ventes étaient les plus élevées et qui étaient distribuées par un plus grand nombre de fournisseurs nationaux. Les différences entre les prix génériques étaient plus prononcées pour les médicaments dont les ventes annuelles au Canada étaient estimées à plus de 10 millions de dollars et pour les médicaments distribués par six fournisseurs ou plus, avec des prix moyens internationaux de 25 et 21 % plus bas qu'au Canada, respectivement. Ces marchés représentent une large part des ventes de médicaments génériques.

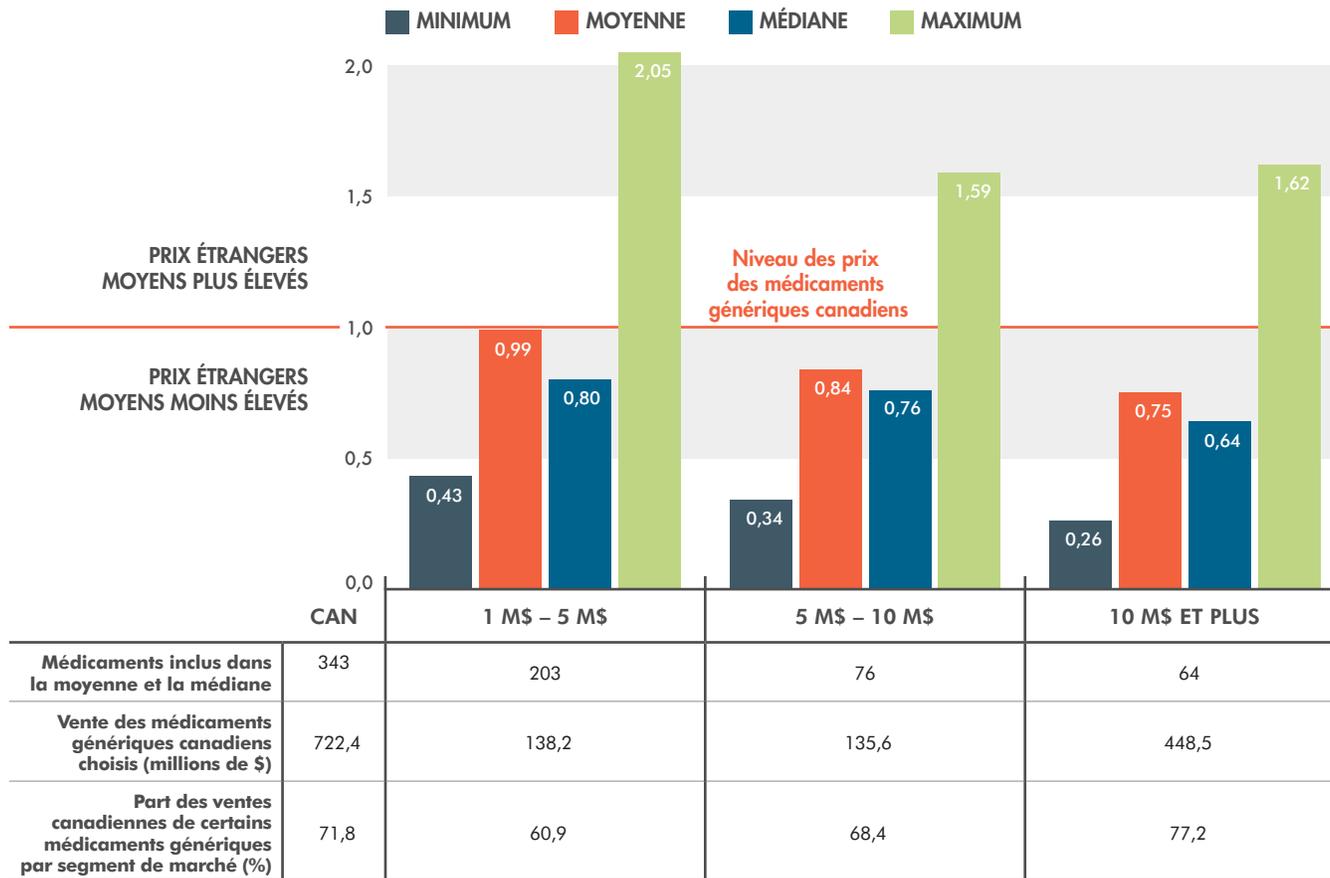
Un cadre pancanadien de tarification par niveau a été élaboré pour établir les prix des nouveaux produits génériques en fonction du nombre de produits disponibles sur le marché canadien. L'incidence du cadre ne se reflète pas dans la présente analyse en raison de la période d'examen. Toutefois, d'importantes tendances ont émergé.

L'analyse présentée dans la section suivante se fonde sur les précédents rapports du CEPMB (CEPMB 2014) et offre un aperçu de l'évolution des ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens par segments de marché. D'autres renseignements sont présentés par l'entremise des tendances des concentrations de marché au Canada

et le nombre de fournisseurs de nouveaux médicaments génériques comparativement au nombre de fournisseurs des médicaments génériques existants.

La figure 4.1 fait état des ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens selon la taille du marché au Canada. Ces ratios ont été obtenus de la même manière que ceux présentés à la figure 2.1, sauf dans les cas où les calculs se limitent aux médicaments dont les ventes pendant le T4-2014 s'inscrivaient dans certaines plages indiquées dans le tableau : de un à cinq millions de dollars, de cinq à dix millions de dollars et dix millions de dollars et plus.

FIGURE 4.1 Ratios multilatéraux moyens des prix étrangers* par rapport aux prix canadiens, médicaments génériques, selon la taille des marchés†, T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

† La taille du marché se fonde sur les ventes annuelles de la molécule au Canada.

Remarques : L'analyse se limite aux médicaments génériques qui se trouvent sur le marché depuis au moins un an.

Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques pour tous les marchés : publics, privés et directs.

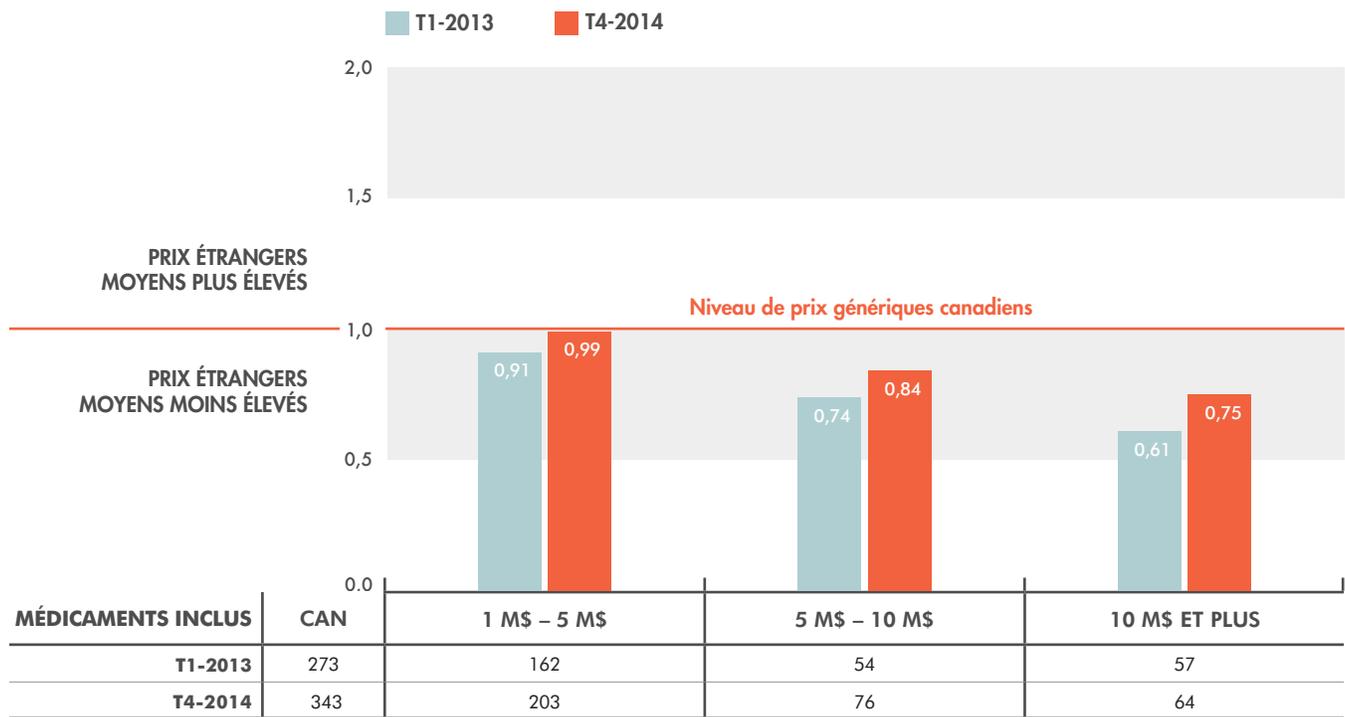
Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

Ces résultats suggèrent que la différence entre les prix des médicaments génériques canadiens et étrangers était plus importante dans les marchés plus grands. Pendant le T4-2014, les prix canadiens des marchés de produits génériques dont les ventes départ-usine s'élevaient de un à cinq millions de dollars étaient, en moyenne, pratiquement les mêmes que la moyenne des prix étrangers. À l'opposé, pour les marchés dont les ventes départ-usine s'élevaient à plus de 10 millions de dollars, les prix moyens étrangers étaient en moyenne 25 % moins élevés que les prix moyens canadiens correspondants. Pour ce qui est des marchés dont les ventes

départ-usine s'élevaient de cinq à dix millions de dollars, les prix étrangers étaient en moyenne 16 % moins élevés.

Les marchés dont les ventes départ-usine s'élevaient de un à cinq millions de dollars et de cinq à dix millions de dollars chacun représentaient environ la même proportion des ventes totales de médicaments génériques au Canada pour les médicaments choisis aux fins de la présente analyse (de 13 à 14 %), alors que les marchés dont les ventes départ-usine s'élevaient à au moins dix millions de dollars représentaient une part plus importante des ventes (45 %). Ce grand marché domine les résultats généraux présentés dans la figure 2.1.

FIGURE 4.2 Ratios multilatéraux moyens des prix étrangers* par rapport aux prix canadiens, médicaments génériques, selon la taille du marché†, T1-2013 et T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

† La taille du marché se fonde sur les ventes annuelles de la molécule au Canada.

Remarques : L'analyse se limite aux médicaments génériques qui se trouvent sur le marché depuis au moins un an.

Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques pour tous les marchés : publics, privés et directs.

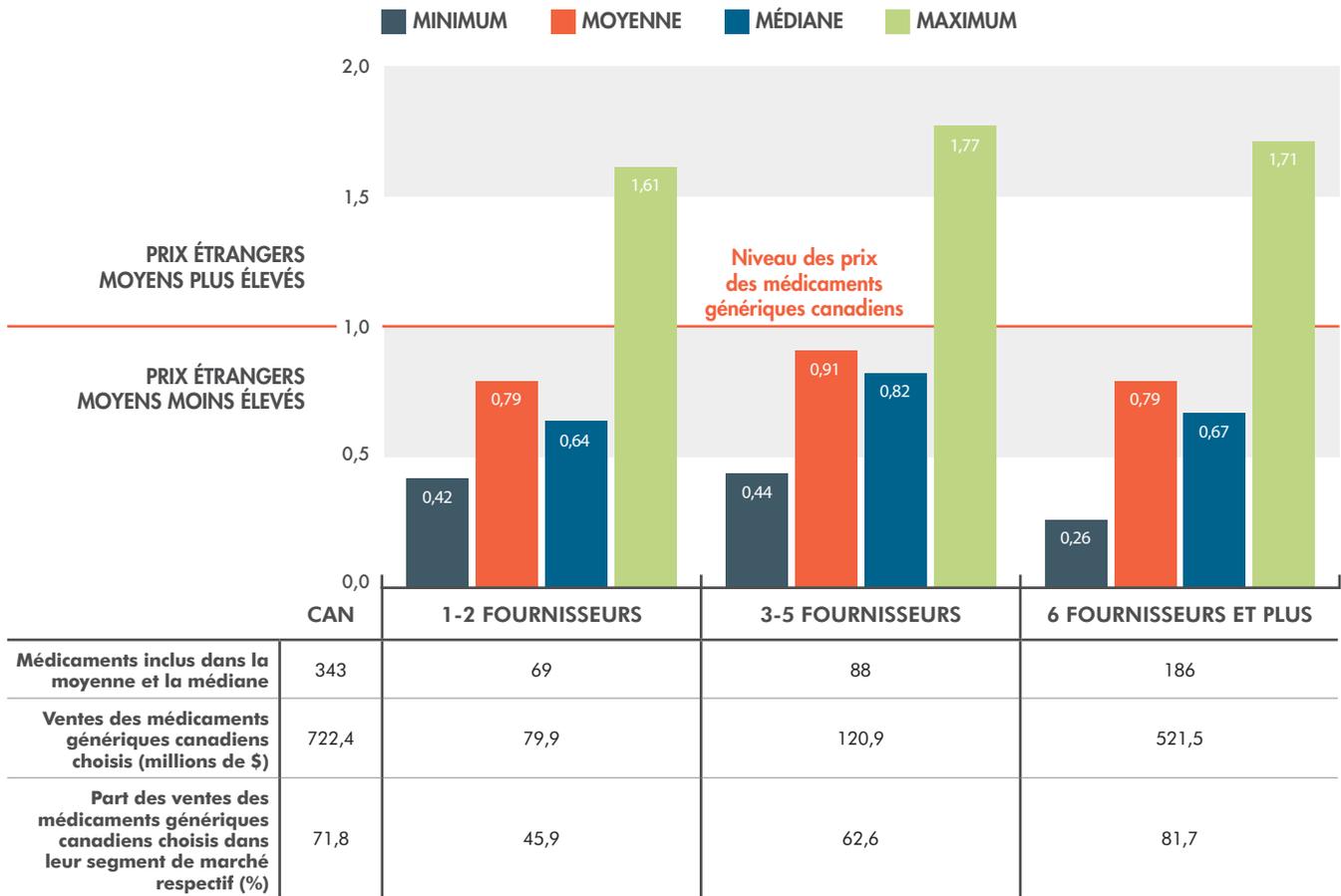
Source : Base de données MIDAS^{MC}, janvier-mars 2013 et octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

La figure 4.2 compare les résultats des ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens pendant le T1-2013 et le T4-2014 selon la taille du marché au Canada. Les résultats montrent une amélioration des écarts entre les prix étrangers et les prix canadiens dans les trois segments de marché.

La figure 4.3 présente les ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens selon le nombre de fournisseurs actifs⁵ au sein du marché canadien en 2014 pour le sous-ensemble des médicaments inclus dans le présent rapport. Ces ratios ont été obtenus de la même façon que ceux présentés à la figure 2.1, à l'exception des cas où le calcul se limitait aux médicaments dont le nombre de fournisseurs canadiens s'inscrivait dans les plages indiquées dans le tableau : de un à deux fournisseurs, de trois à cinq fournisseurs et six fournisseurs et plus.

⁵ Sociétés pharmaceutiques dont les ventes de médicaments inclus dans l'analyse étaient disponibles pendant la période d'examen

FIGURE 4.3 Ratios multilatéraux moyens des prix étrangers* par rapport aux prix canadiens, médicaments génériques, selon le nombre de fournisseurs actifs†, T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

† Sociétés pharmaceutiques dont les ventes de médicaments inclus dans l'analyse étaient disponibles pendant la période d'examen. Cette mesure a été établie au niveau des molécules.

Remarques : L'analyse se limite aux médicaments génériques qui se trouvent sur le marché depuis au moins un an.

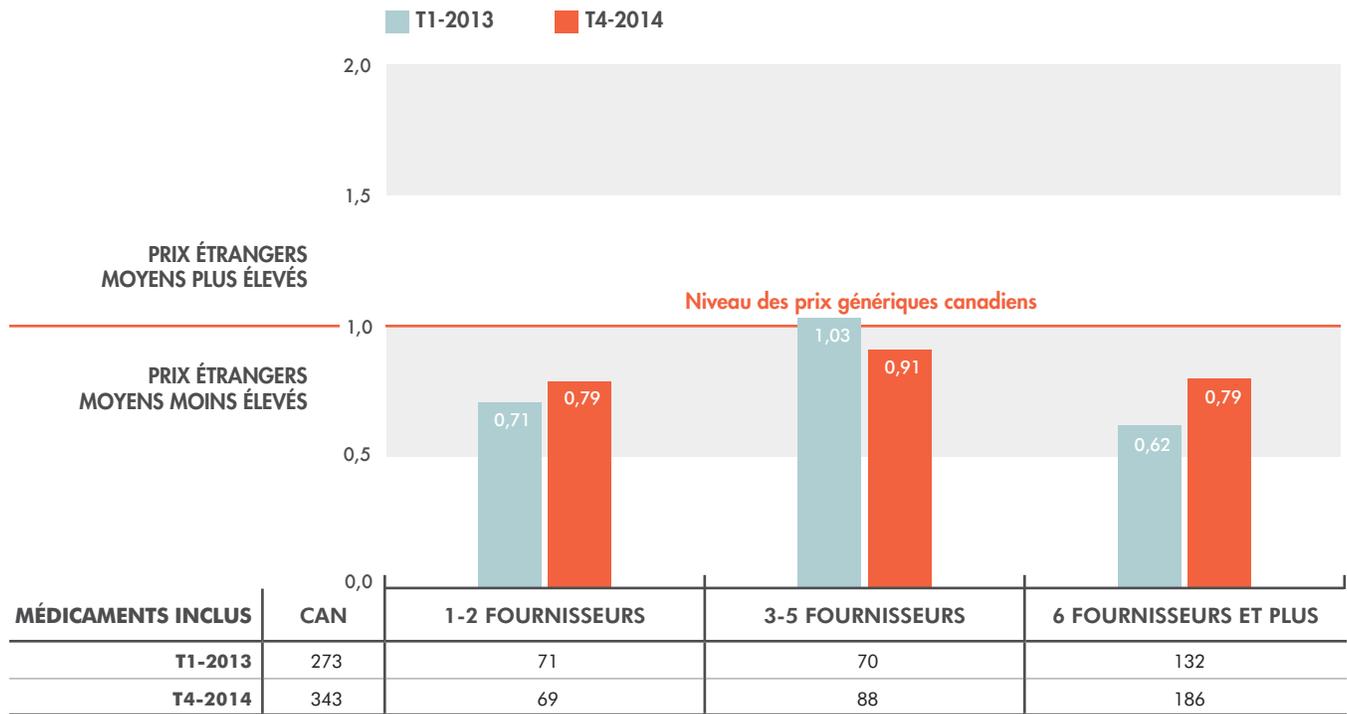
Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques pour tous les marchés : publics, privés et directs.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

Les différences entre les prix étrangers et les prix canadiens étaient plus prononcées pour les médicaments ayant six fournisseurs ou plus, avec des niveaux moyens de prix étrangers 21 % moins élevés qu'au Canada. Ces marchés représentaient la majorité des ventes totales de médicaments génériques inclus dans la présente analyse (52 %).

Bien que les marchés à un ou deux fournisseurs et ceux de trois à cinq fournisseurs représentaient une part relativement petite des ventes totales de médicaments génériques au Canada choisis aux fins de la présente analyse (8 et 12 % respectivement), leur part peut être sous-représenté en raison des critères de sélection des médicaments (ce qui exclut les médicaments dont les ventes s'élevaient à moins d'un million de dollars) et des correspondances limitées avec les marchés étrangers qui peuvent être plus courantes dans les plus petits marchés.

FIGURE 4.4 Ratios multilatéraux moyens des prix étrangers* par rapport aux prix canadiens, médicaments génériques, selon le nombre de fournisseurs actifs†, T1-2013 et T4-2014



* France, Allemagne, Italie, Suède, Suisse, Royaume-Uni et États-Unis

† Sociétés pharmaceutiques dont les ventes de médicaments inclus dans l'analyse étaient disponibles pendant la période d'examen. Cette mesure a été établie au niveau des molécules.

Remarques : L'analyse se limite aux médicaments génériques qui se trouvent sur le marché depuis au moins un an.

Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques pour tous les marchés : publics, privés et directs.

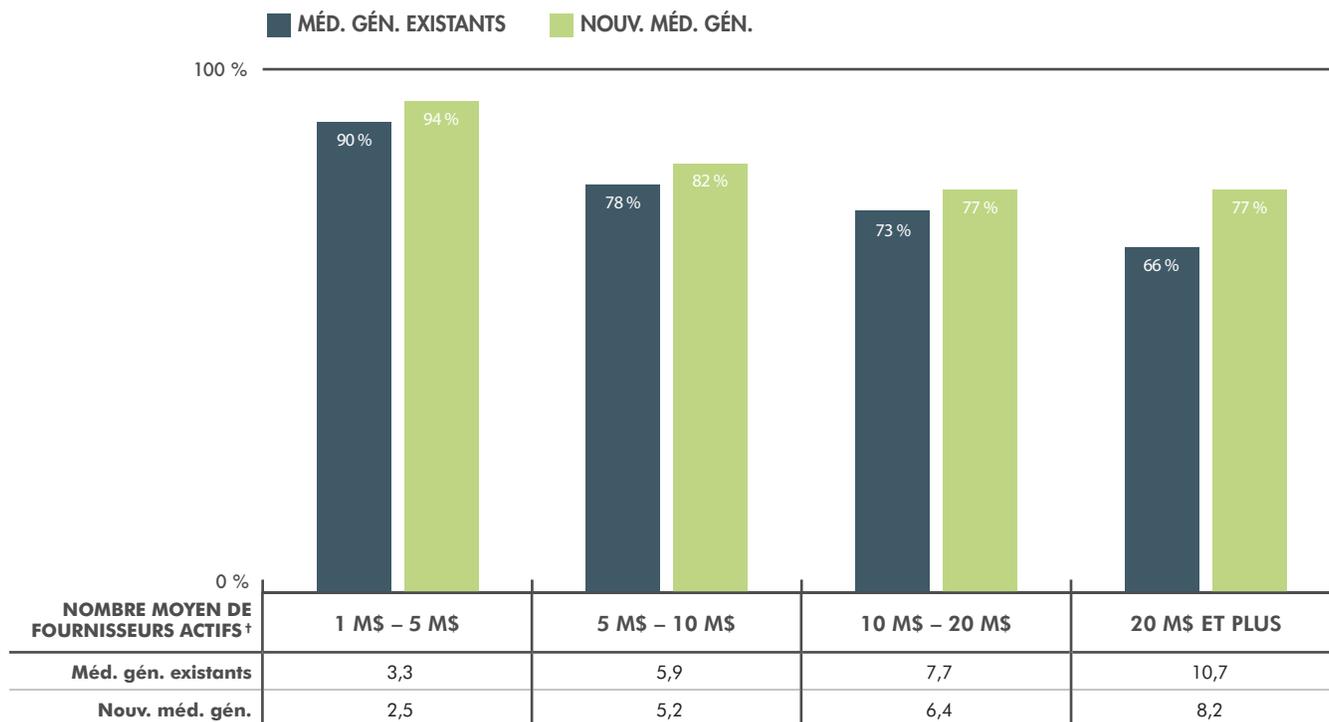
Source : Base de données MIDAS^{MC}, janvier-mars 2013 et octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

La figure 4.4 compare les résultats des ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens selon le nombre de fournisseurs actifs au sein du marché canadien pendant le T1-2013 et le T4-2014. Les résultats indiquent que l'amélioration du ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens s'est principalement produite dans les marchés où le nombre de fournisseurs était le plus bas (de un à deux fournisseurs) ainsi que dans les marchés où le nombre de fournisseurs était le plus élevé (six fournisseurs ou plus).

La figure 4.5 compare le ratio moyen des concentrations de deux fournisseurs au sein des marchés de produits génériques pendant le T4-2014 pour les nouveaux médicaments génériques et les médicaments génériques existants. Les médicaments génériques existants sont définis comme des médicaments dont

des versions génériques étaient disponibles au Canada avant le T4-2011 tandis que les nouveaux médicaments génériques sont des médicaments dont les versions génériques étaient disponibles au Canada du T4-2011 au T4-2014.

Le ratio des concentrations de deux fournisseurs détermine la part moyenne du marché pour les deux plus grands fournisseurs (selon les ventes) de médicaments pour chaque taille du marché indiquée. Par exemple, pendant le T4-2014, les deux fournisseurs principaux du marché générique dont les ventes dépassaient 20 millions de dollars représentaient une moyenne de 66 % des ventes de médicaments génériques existants et 77 % des ventes des nouveaux médicaments génériques.

FIGURE 4.5 Ratio moyen des concentrations de deux fournisseurs, médicaments génériques, selon la taille du marché*, T4-2014**TAILLE DE L'ÉCHANTILLON : NOMBRE DE MÉDICAMENTS (VENTES DE MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES AU CANADA, MILLIONS DE \$)**

Méd. gén. existants	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON : NOMBRE DE MÉDICAMENTS (VENTES DE MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES AU CANADA, MILLIONS DE \$)			
	1 M\$ – 5 M\$	5 M\$ – 10 M\$	10 M\$ – 20 M\$	20 M\$ ET PLUS
Méd. gén. existants	460 (2,5 M\$)	116 (6,9 M\$)	50 (14,0 M\$)	35 (40,8 M\$)
Nouv. méd. gén.	51 (2,5 M\$)	25 (6,8 M\$)	10 (14,2 M\$)	11 (32,3 M\$)

* La taille du marché se fonde sur les ventes annuelles de la molécule au Canada.

† Sociétés pharmaceutiques dont les ventes de médicaments inclus dans l'analyse étaient disponibles pendant la période d'examen. Cette mesure a été établie au niveau des molécules.

Remarques : Médicaments génériques existants – médicaments génériques disponibles au Canada avant le T4-2011.

Nouveaux médicaments génériques – médicaments génériques disponibles au Canada entre le T4-2011 et le T4-2014.

L'analyse se limite aux médicaments génériques qui se trouvent sur le marché depuis au moins un an.

Les résultats du Canada reflètent les prix des médicaments génériques pour tous les marchés : publics, privés et directs.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

Bien qu'une concentration plus élevée de nouveaux médicaments génériques fût particulièrement marquée dans les marchés dont les ventes annuelles dépassent 20 millions de dollars, cette tendance a également été observée dans les plus petits segments de marché. Cette conclusion est appuyée par le nombre moyen moins élevé de fournisseurs de nouveaux médicaments génériques, tel qu'il est indiqué dans le tableau ci-après. Le nombre moyen de fournisseurs pour les marchés génériques dont les ventes dépassent 20 millions de dollars était de 10,7 pour les médicaments génériques existants et de 8,2 pour les nouveaux médicaments génériques.

Ces résultats semblent suggérer que, en général, les nouveaux médicaments génériques ont une concentration plus élevée dans les marchés où il y a moins de fournisseurs et moins de fournisseurs au total comparativement aux médicaments génériques existants. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour tirer des conclusions définitives puisque ces résultats peuvent être influencés par divers facteurs, comme le temps nécessaire pour que les fournisseurs de produits génériques introduisent une nouvelle molécule généricisée au sein du marché.



Références

CEPMB. 2010a, « Médicaments génériques au Canada : Structure de marché – Tendances et répercussions », Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=949&lang=fr> (consulté le 1^{er} décembre 2015).

CEPMB. 2010b, « Médicaments génériques au Canada : Tendances des prix et comparaisons des prix étrangers, 2007 », Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=868&lang=fr> (consulté le 1^{er} décembre 2015).

CEPMB. 2011, « Médicaments génériques au Canada : Comparaisons des prix étrangers et économies de coûts potentielles, Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=870&lang=fr> (consulté le 1^{er} décembre 2015).

CEPMB. 2013, « Analyse éclair – Comparaisons des prix étrangers des médicaments génériques, début 2011 », Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=487&lang=fr> (consulté le 1^{er} décembre 2015).

CEPMB. 2014, « Médicaments génériques au Canada, 2013 », Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=1122&lang=fr> (consulté le 1^{er} décembre 2015).

CEPMB. 2015, « Les régimes privés d'assurance-médicaments au Canada, partie I : Marché des médicaments génériques 2005-2013 », Ottawa, Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés. Sur Internet : <http://www.pmprb-cepmb.gc.ca/view.asp?ccid=1200&lang=fr> (consulté le 4 décembre 2015).



ANNEXE A : MÉTHODES

Les résultats statistiques indiqués dans la présente étude sont tirés d'une masse importante de données internationales sur les ventes de produits pharmaceutiques. Cette section décrit les éléments clés des calculs en question.

Ensemble de données MIDAS^{MC} : La plupart des données sur les ventes utilisées dans la présente analyse proviennent de la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG. MIDAS^{MC} résume les données tirées des vérifications détaillées effectuées par IMS AG des achats de produits pharmaceutiques effectués par les détaillants (dans 70 pays) et les hôpitaux (dans 45 pays). MIDAS^{MC} contient des renseignements sur les ventes de certains produits, mesurés à la fois en argent et en unités physiques, ainsi que de l'information sur le fabricant, l'ingrédient actif, la marque, la formulation, la concentration, les dimensions de l'emballage, l'état du brevet et la catégorie thérapeutique. Pour chaque pays, ces données reflètent le marché national, ce qui combine tous les segments du marché : publics, privés et directs.

Identification des médicaments génériques : MIDAS^{MC} inclut une zone (GENPRD) qui identifie les produits génériques et les produits de marque. On a utilisé cette zone pour distinguer les entrées représentant des produits génériques de celles qui représentent des versions de marque d'un médicament. Dans quelques cas, la zone GENPRD ne contient aucune information sur l'état d'un médicament. On a alors comparé le nom du produit pharmaceutique à celui de son ingrédient actif pour déterminer s'il s'agissait d'un médicament générique.

Ventes : Les ventes sont mesurées selon les prix départ-usine et reflètent toutes les ventes du secteur au détail. Les estimations des ventes tirées de MIDAS^{MC} sont obtenues en multipliant le prix d'unité pour chaque médicament avec le volume correspondant d'unités vendues par pays. La méthode utilisée par MIDAS^{MC} pour estimer les prix des médicaments varie selon le pays. Elle dépend du système de distribution et de la disponibilité des données publiques à différents points de la chaîne de distribution. Les données de MIDAS^{MC} comprennent le prix du fabricant, le prix de gros et le prix des pharmacies de certains marchés. Selon le pays, le fabricant et les prix de gros et de détail peuvent représenter des estimations selon les marges ou les balises présumées réglementées.

Il importe de comprendre que les coûts d'acquisition utilisés par IMS AG sont basés sur des prix facturés. Les données de MIDAS^{MC} n'incluent donc pas les rabais déduits de la facture, les marchandises gratuites et les autres formes de réduction des prix, comme les remises. Dans la mesure où ces rabais déduits de la facture existent, les prix tirés de ces données ne représentent pas « de l'argent dans les coffres du fabricant ». Des recherches non publiées effectuées par les personnels du CEPMB à partir des données sur les prix obtenues de sources indépendantes – et surtout des formulaires provinciaux – indiquent que les prix départ-usine canadiens contenus dans MIDAS^{MC} mesurent de façon fiable les coûts des médicaments que les détaillants font payer aux consommateurs et aux programmes de remboursement.

Quantités : MIDAS^{MC} fournit une mesure de la quantité physique qu'elle appelle « unités normalisées » (« standardized units » (SU)). Cette mesure sert dans toute l'analyse. En général, les SU représentent l'estimation faite par IMS AG du nombre de doses normales que comprend un volume donné d'unités physiques. Cette donnée devient le « nombre de pilules » – c'est-à-dire le nombre de comprimés ou de gélules – dans le cas des solides oraux.

Prix : Pour calculer le prix unitaire d'un médicament générique, on résume d'abord la valeur monétaire des ventes et les unités vendues par tous les fournisseurs de produits génériques. On calcule alors le prix en divisant le total des ventes ainsi obtenu par la somme des SU pour le médicament en cause. Les prix des produits de marque sont calculés de la même façon.

Conversion des devises : Comme on l'a signalé ci-dessus, les données de MIDAS^{MC} sur les ventes utilisées dans le présent rapport sont exprimées en devise locale. Les ventes ont été naturellement reformulées en dollars canadiens de façon à permettre d'établir des comparaisons significatives de prix étrangers. Les conversions de devises sont fondées sur la moyenne des taux de change du marché au comptant (tels qu'indiqués par la Banque du Canada).



ANNEXE B : RATIOS DES PRIX ÉTRANGERS PAR RAPPORT AUX PRIX CANADIENS

Les ratios moyens prennent la forme de moyennes arithmétiques, pondérées en fonction des ventes canadiennes, pour les ratios du prix international correspondant par rapport au prix canadien pour des médicaments pris individuellement. Ces ratios moyens des prix fournissent des réponses exactes à diverses questions, comme :

Combien les Canadiens auraient-ils payé en plus ou en moins pour les médicaments génériques qu'ils se sont procurés au T4-2014 s'ils les avaient achetés aux prix étrangers (mesures multilatérales) ou aux prix du pays de comparaison X (mesures bilatérales)?

Les mesures multilatérales suivantes sont présentées dans la présente analyse en fonction de la base de données MIDAS^{MC} d'IMS AG.

Prix étranger minimal – représente le prix le moins élevé disponible dans les pays de comparaison

Prix étranger moyen – représente une moyenne simple des prix disponibles dans les pays de comparaison

Prix étranger médian – représente le prix à mi-chemin de la chaîne de distribution des prix étrangers

Prix étranger maximal – représente le prix le plus élevé dans les pays de comparaison

Prix canadien – représente le prix national moyen selon toutes les ventes départ-usine du secteur de détail au Canada.

Mesures de tendance centrale

Moyenne : La moyenne simple du prix étranger est une moyenne non pondérée des prix étrangers observés dans le cas d'un médicament en particulier.

Médiane : Le prix étranger médian est le prix qui divise les prix étrangers observés dans le cas d'un médicament en particulier également en deux ensembles de taille égale, la moitié des prix étrangers se situant au-dessous de la médiane et l'autre moitié, au-dessus. Plus précisément, lorsque le nombre de prix étrangers est impair, la médiane est tout simplement le prix intermédiaire. Lorsque le nombre de prix étrangers est pair, la médiane est la moyenne des deux prix intermédiaires.

Par exemple, supposons une fois de plus que les prix étrangers observés pour un médicament donné sont de 0,25 \$, 0,50 \$, 0,50 \$, 0,50 \$, 1,75 \$. Comme il y a cinq prix en l'occurrence, la médiane est le prix intermédiaire, soit 0,50 \$.

Comparaison : Les mesures de la moyenne et de la médiane produisent à peu près la même valeur lorsque les prix étrangers se situent tous à l'intérieur d'une fourchette étroite, mais elles peuvent diverger de façon spectaculaire lorsque ce n'est pas le cas. Des prix inhabituellement élevés ou faibles auront habituellement plus d'effet sur la moyenne simple que sur la médiane parce que les valeurs extrêmes figurent rarement dans le calcul de celle-ci.

Calcul des ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens

Le présent rapport présente un ensemble de ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens semblable à celui publié dans le *rapport annuel* du CEPMB. Ces ratios sont calculés comme des moyennes arithmétiques pondérées en fonction des ventes des ratios moyens des prix étrangers par rapport aux prix canadiens pour des médicaments pris individuellement.

Sous forme algébrique, supposons que :

- i = 1 ... N , chaque nombre indiquant un médicament inclus dans le calcul
- $p(i)$ = prix canadien du médicament i
- $q(i)$ = quantité de médicaments i achetée par les Canadiens
- $X(i)$ = montant total dépensé pour le médicament i par les Canadiens
- $p'(i)$ = prix étranger pour le médicament i (converti en dollars canadiens)
- $w(i)$ = pourcentage des dépenses que les Canadiens affectent aux médicaments 1 à N représentés par le médicament i

La moyenne arithmétique pondérée en fonction des ventes des ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens est établie par l'équation suivante :

$$(G1) \quad \text{FTC} = \sum w(i) [p'(i) / p(i)]$$

où \sum représente la sommation des médicaments 1 à N .

En effectuant la conversion des devises au taux de change du marché, on constate que les ratios moyens ainsi établis indiquent combien les Canadiens auraient payé en plus ou en moins les médicaments qu'ils ont achetés s'ils avaient payé les prix étrangers. L'écart devient évident lorsque l'on observe ce qui suit :

$$(G2) \quad w(i) = p(i) q(i) / X(i)$$

Le fait d'utiliser (G2) dans l'équation (G1) donne ce qui suit :

$$(G3) \quad \text{FTC} = \sum [p(i) q(i) / X(i)] [p'(i) / p(i)]$$

Cette équation peut être simplifiée comme suit :

$$(G4) \quad \text{FTC} = [1 / X(i)] \sum [p'(i) q(i)]$$

L'expression $\sum [p'(i) q(i)]$ représente le montant en dollars calculé en établissant le prix des quantités aux prix étrangers, c'est-à-dire en calculant ce que les Canadiens auraient dépensé s'ils avaient payé les prix étrangers. Le côté droit de l'équation (G4) représente le ratio de ce montant hypothétique par rapport au montant réel dépensé par les Canadiens.

Supposons que D représente la différence entre les dépenses réelles et hypothétiques exprimées en pourcentage des premières. Alors :

$$(G5) \quad D = (1 - \text{FTC}) \times 100$$

À noter que $D > = < 0$ as $\text{FTC} < = > 1$. Ainsi, une valeur de $\text{FTC} < 1$ indique que les Canadiens auraient dépensé moins au total pour les médicaments qu'ils ont achetés s'ils avaient pu payer les prix étrangers, tandis qu'un $\text{FTC} > 1$ indique qu'ils auraient dépensé davantage.



ANNEXE C : POLITIQUES D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES DANS LES RÉGIMES PROVINCIAUX D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Depuis 2010, la plupart des gouvernements provinciaux ont mis en œuvre des politiques d'établissement des prix des médicaments génériques, ce qui a diminué le prix des médicaments génériques au Canada et a entraîné d'importantes économies.

Dans le cadre des efforts continus visant à réduire le coût des médicaments, le lancement de l'initiative pancanadienne pour des médicaments génériques à prix concurrentiel a été annoncé. Celle-ci a été mise en œuvre en 2013 (actuellement intitulée l'Alliance pancanadienne pharmaceutique, APP). En date du 1^{er} avril 2015, les prix de 14 médicaments génériques couramment utilisés avaient diminué de 18 % comparativement au prix des médicaments de marque de référence. Les prix

de quatre autres médicaments devraient diminuer d'ici le 1^{er} avril 2016.

De plus, toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec, sont parvenus à une entente au sujet d'un cadre de tarification par niveau. Ce cadre établit les prix des produits génériques en fonction du nombre de produits disponibles sur le marché canadien. La tarification par niveau n'a pas pour objectif d'annuler les règlements et les politiques provinciales actuellement en vigueur.

Le tableau ci-après présente un résumé, en date du 1^{er} décembre 2015, des politiques de réduction des prix génériques qui ont été adoptées par les provinces depuis 2010.

TABLEAU C1 Politiques provinciales d'établissement des prix des médicaments génériques, prix des médicaments génériques en pourcentage du prix du médicament de marque

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
APP* Molécules à 18 %				1 ^{er} avril : 18 % pour six [†] médicaments génériques les plus courants (Conseil de la Fédération)	1 ^{er} avril : 18 % pour dix [†] médicaments génériques les plus courants (Conseil de la Fédération)	1 ^{er} avril : 18 % pour quatorze [†] médicaments génériques les plus courants (Conseil de la Fédération)
APP* Cadre de tarification par niveau					Niveau 1 (source simple) – un médicament générique : 85 % du prix de référence du médicament de marque en l'absence d'une entente concernant la liste des produits (ELP) pour le produit de marque; 75 % si une ELP existe Niveau 2 (source double) – deux médicaments génériques : 50 % du prix du médicament de marque Niveau 3 (sources multiples) – trois médicaments génériques ou plus : 25 % du prix du médicament de marque pour les formes solides administrées par voie orale; 35 % pour les formes solides non administrées par voie orale	

suite à la page suivante

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Colombie-Britannique	15 octobre : 50 % médicaments génériques existants 42 % nouveaux médicaments génériques	4 juillet : 40 % tous les médicaments génériques	2 avril : 35 % tous les médicaments génériques	1 ^{er} avril : 25 % la plupart des médicaments génériques	1 ^{er} avril : 20 % la plupart des médicaments génériques	
Alberta	1 ^{er} avril : 56 % médicaments génériques existants 45 % nouveaux médicaments génériques		1 ^{er} juillet : 35 % tous les médicaments génériques	1 ^{er} mai : 18 %	1 ^{er} avril : plus bas prix disponibles pour les médicaments génériques existants; tarification par niveau pour les nouveaux médicaments génériques : 70 % un médicament générique 50 % deux médicaments génériques 25 % trois médicaments génériques 18 % quatre médicaments génériques ou plus	
Saskatchewan		1 ^{er} avril : 40 % nouveaux médicaments génériques 1 ^{er} mai et 1 ^{er} juin : 45 % médicaments génériques existants 1 ^{er} avril et 1 ^{er} octobre : 35 % médicaments génériques des catégories de l'ancien contrat d'offre à commande	1 ^{er} avril : 35 %			1 ^{er} avril : 25 %
Manitoba	L'établissement des prix des médicaments génériques est régi par les ententes de gestion de l'utilisation conclues avec les fabricants, qui établissent que le prix d'un médicament générique est égal à celui pratiqué dans d'autres provinces choisies.					
Ontario	1 ^{er} juillet : 25 % [†] public 50 % privé et direct	1 ^{er} avril : 25 % [†] public 35 % privé et direct	1 ^{er} avril : 25 % [†] public, privé et direct			15 mai : Tarification par niveau pour les médicaments génériques [†]
Québec	Le Québec exige des fabricants de médicaments génériques qu'ils lui accordent le prix le plus bas offert dans les autres provinces.					
Nouveau-Brunswick			1 ^{er} juin : 40 % 1 ^{er} décembre : 35 %	1 ^{er} juin : 25 %		
Nouvelle-Écosse		1 ^{er} juillet : 45 %	1 ^{er} janvier : 40 % 1 ^{er} juillet : 35 %		12 novembre : 25 %	
Île-du-Prince-Édouard			1 ^{er} juillet : 35 %	1 ^{er} décembre : 25 %		
Terre-Neuve-et-Labrador			1 ^{er} avril : 45 % 1 ^{er} octobre : 40 %	1 ^{er} avril : 35 % 1 ^{er} juillet : 25 %		

Remarque : Les politiques d'établissement des prix des médicaments génériques s'appliquent à toutes les formes solides administrées par voie orale. Le pourcentage pour toutes les autres formes s'élevait à 35 %.

* Alliance pancanadienne pharmaceutique : <http://www.canadaspremiers.ca/fr/initiatives-fr/12-root-category-all-articles/361-alliance-pancanadienne-pharmaceutique-app>. Depuis le 1^{er} avril 2013, les politiques provinciales générales d'établissement des prix des médicaments génériques ne s'appliquent plus aux médicaments assujettis à la politique de 18 %, conformément à la décision du Conseil de la Fédération. Le Québec n'a pas participé à l'initiative de l'Alliance pancanadienne pharmaceutique visant les médicaments génériques, mais profite de celle-ci en raison de sa politique sur les prix les plus bas.

[†] Médicaments assujettis à la règle du 18 %, par date d'entrée en vigueur :

1^{er} avril 2013 : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole et rabéprazole

1^{er} avril 2014 : rosuvastatine, pantoprazole, citalopram et simvastatine.

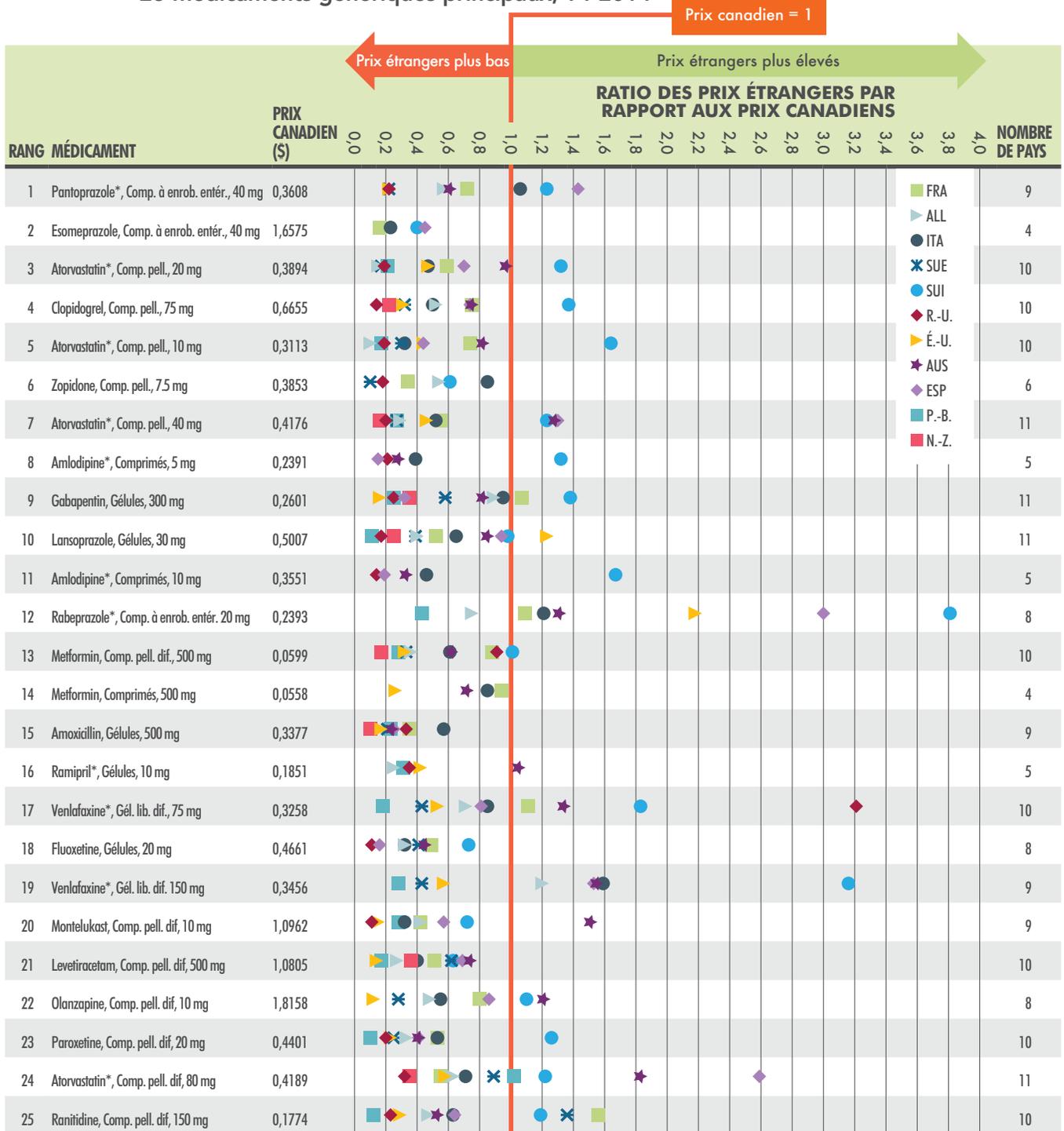
1^{er} avril 2015 : clopidogrel, gabapentine, metformine et olanzapine.

[†] Modifications aux règlements applicables aux médicaments génériques figurant sur le Formulaire des médicaments de l'Ontario depuis le 1^{er} avril 2013



ANNEXE D : COMPARAISON DES PRIX BILATÉRAUX DES MÉDICAMENTS

TABLEAU D1 Ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens, comparateur bilatéral, 25 médicaments génériques principaux, T4-2014



* Médicaments assujettis à la règle du 18 %, pendant le T4-2014 :
 1^{er} avril 2013 : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole et rabéprazole
 1^{er} avril 2014 : rosuvastatine, pantoprazole, citalopram et simvastatine

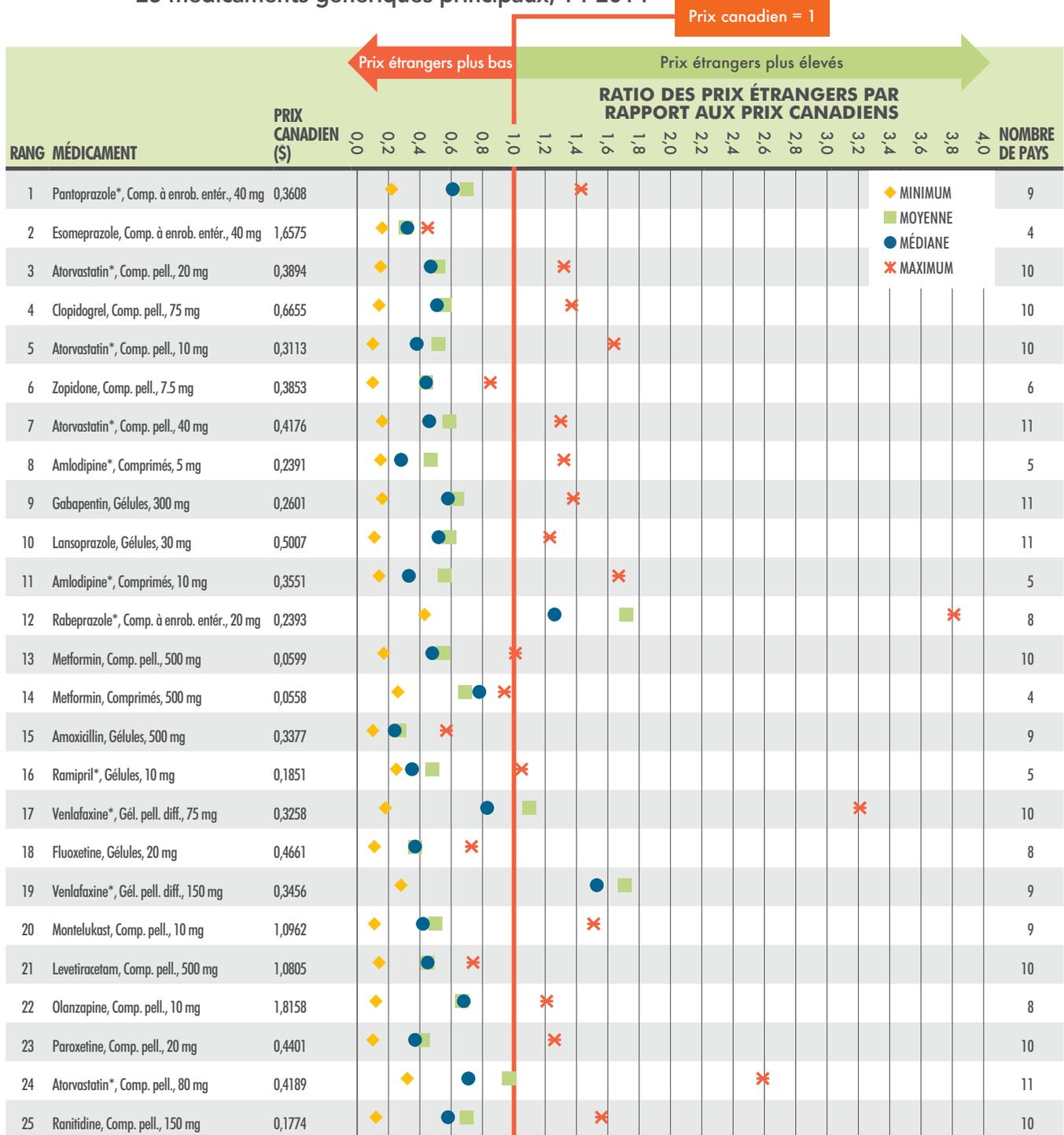
Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle du ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens était limitée à une valeur de 4,0. Les conclusions plus élevées que cette valeur ne sont pas présentées ici.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.



ANNEXE E : COMPARAISON DES PRIX MULTILATÉRAUX DES MÉDICAMENTS

TABLEAU E1 Ratios des prix étrangers par rapport aux prix canadiens par comparateur multilatéral, 25 médicaments génériques principaux, T4-2014



* Médicaments assujettis à la règle du 18 %, pendant le T4-2014 :
1^{er} avril 2013 : atorvastatine, ramipril, venlafaxine, amlodipine, oméprazole et rabéprazole
1^{er} avril 2014 : rosuvastatine, pantoprazole, citalopram et simvastatine

Remarque : Aux fins de présentation, l'échelle du ratio des prix étrangers par rapport aux prix canadiens était limitée à une valeur de 4,0. Les conclusions plus élevées que cette valeur ne sont pas présentées ici.

Source : Base de données MIDAS^{MC}, octobre-décembre 2014, IMS AG. Tous droits réservés.

GÉNÉRIQUES

